

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;
Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-10

Demande de subvention pour l'opération « Cour urbaine en cœur de Village »

La commune de Saint-Julien-lès-Metz envisage la réhabilitation de la rue Georges Hermann et sa transformation en cour urbaine en cœur de village. L'opération est envisagée sur le tronçon situé entre la rue Calmé et la rue de la paix, les rues de la Paix et de la Fontaine sont également concernées par le projet. Une note description permettant de comprendre le projet était jointe à la note de synthèse.

Il s'agit, dans un premier temps, d'enfouir les réseaux : électricité, éclairage public, téléphone, internet. Puis, avec le concours de la Métropole de Metz, de transformer la chaussée en cour urbaine, avec zone de rencontre. La circulation est alors limitée à 20 km, les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes sont prioritaires par rapport aux véhicules. Le montant de l'opération est estimé à 1 680 000 € HT, soit 2 016 000 € TTC.

Le coût estimé des travaux ne permet pas à la commune de financer les travaux sur l'intégralité de la rue Georges Hermann. Une deuxième tranche est prévue et sera lancée dès que les finances de la commune le permettront.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin de l'autoriser à demander les subventions auprès des différents partenaires selon le plan de financement suivant :

Libellé	Montants HT	Financeurs sollicités	Montants HT	%
Etudes et maîtrise d'œuvre	40 175 €	Fonds de concours – Métropole de Metz	127 285 €	7,58 %
Enfouissement des réseaux	850 000 €	Paiement direct d'une part voirie – Métropole de Metz	258 333 €	15,38 %
		Participation supplémentaire – Métropole de Metz	125 000 €	7,44 %
		Participation PLUSSUR – Métropole de Metz	29 167 €	1,73 %
Transformation de la voirie en cœur urbaine	717 500 €	Participation enfouissement – RESEDA	43 650 €	2,60 %
Dépenses imprévues	72 325 €	Subvention AMBITION MOSELLE – Département	285 000 €	16,96 %
		Subvention Région Grand-Est	186 000 €	11,07 %
		Autofinancement et emprunt	625 565 €	37,24 %
TOTAL HT	1 680 000 €	TOTAL HT	1 680 000 €	100 %

La part non subventionnée sera financée par les fonds propres de la commune.

Le Conseil municipal, par 15 voix pour et 7 voix contre (Mmes Jacinthe JAGER-SCHILTZ, Manon REYEN et MM. Christophe PREVOST, Hubert PAYEN, Roberto ERNESTI, Olivier SCHMITT et Eric LAHON) :

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser l'opération de cœur urbaine en cœur de village, telle que décrite dans la note jointe à la note de synthèse,
- SOLLICITE une subvention d'un montant de 285 000 € auprès du Département de la Moselle au titre de « AMBITION MOSELLE »,
- SOLLICITE une subvention d'un montant de 186 000 € auprès de la Région Grand-Est au titre du soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services à la population pour un aménagement durable des territoires.
- SOLLICITE le fonds de concours d'un montant de 127 285 € HT (152 742 € TTC) auprès de la Métropole de Metz,
- SOLLICITE une participation supplémentaire exceptionnelle à la Métropole de Metz de 125 000 € HT (150 000 € TTC),
- SOLLICITE la part PLUSSUR à la Métropole de Metz soit 29 167 € HT (35 000 € TTC),
- ACTE la prise en charge d'une part de la voirie par la Métropole de Metz à hauteur de 258 333 € (310 000 € TTC),
- ADOPTÉ le plan de financement présenté ci-dessus,
- PRÉCISE que la part non subventionnée sera financée par les fonds propres de la commune et/ou par emprunt.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,
Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte publié le 27 mars 2024

REÇU EN PREFECTURE

Accusé certifié exécuté le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;
Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-11

Convention avec Réséda relative à l'insertion des ouvrages électriques dans l'environnement – Rue Georges Hermann

La mise en souterrain des réseaux publics et plus particulièrement du réseau à basse tension de distribution de l'électricité est réalisée sous la maîtrise d'œuvre de la commune. Ce réseau est ensuite reversé à la concession Réséda, et exploité par Réséda.

Aussi, Réséda contribue financièrement à l'opération d'insertion des réseaux dans l'environnement proposée par la commune. Cette contribution est régie par les règles suivantes : elle ne s'applique qu'aux ouvrages à dissimuler ayant plus de huit ans d'âge, elle ne concerne que les ouvrages établis en domaine public. La participation maximale de Réséda sera de 43 650 €. Réséda propose une convention formulant les parties technique et financière de l'opération.

Le Conseil municipal, par 15 voix pour, 4 absentions (Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, MM. Hubert PAYEN, Roberto ERNESTI, Olivier SCHMITT) et 3 voix contre (Mme Manon REYEN et MM. Christophe PREVOST et Eric LAHON) :

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative à l'insertion des ouvrages électriques dans l'environnement concernant la rue Georges Hermann.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,
Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte publié le 27 mars 2024

REÇU EN PREFECTURE
Accusé certifié exécutoire
le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-12

Approbation du compte de gestion de l'année 2023

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023, ainsi que le Compte de Gestion, ont été réalisés par le trésorier de la Ville. Les écritures du Compte de Gestion sont conformes à celles du Compte Administratif du budget principal.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2023 se présentent ainsi sur la page 21 du Compte de Gestion :

	SECTION d'Investissement	SECTION de Fonctionnement	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 277 000,00 €	3 193 000,00 €	4 470 000,00 €
Titres de recettes émis (b)	868 106,94 €	2 888 601,85 €	3 756 708,79 €
Réductions de titres (c)	- 81 666,00 €	- 23 260,05 €	- 104 926,05 €
Recettes nettes (d = b - c)	786 440,94 €	2 865 341,80 €	3 651 782,74 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 277 000,00 €	3 193 000,00 €	4 470 000,00 €
Mandats émis (f)	599 660,70 €	2 473 568,84 €	3 073 229,54 €
Annulations de mandats (g)	- 570,00 €	- 2 452,03 €	- 3 022,03 €
Dépenses nettes (h = f - g)	599 090,70 €	2 471 116,81 €	3 070 207,51 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent (d-h)	187 350,24 €	394 224,99 €	581 575,23 €
Déficit (h-d)			

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Les résultats d'exécution du budget principal se présentent ainsi sur la page 22 du Compte de Gestion :

	Résultat à la clôture 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	- 231 438,48 €		187 350,24 €	- 44 088,24 €
Fonctionnement	778 243,93 €	317 938,48 €	394 224,99 €	854 530,44 €
TOTAL	546 805,45 €	317 938,48 €	581 575,23 €	810 442,20 €

Le Conseil municipal, par 21 voix pour (Mme Françoise LOUIS-EVRARD s'est absenteé et n'a pas pris part au vote) :

- ADOPTE le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2023 dont les écritures sont identiques au compte administratif 2023.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte publié le 27 mars 2024

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-13

Approbation du compte administratif de l'année 2023

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 de la Ville de Saint-Julien-les-Metz dont le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administrative. Une note de présentation ainsi que le document du compte administratif sont joints à la présente note de synthèse conformément à l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales.

	Exercice 2023	
	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Dépenses de l'exercice	599 090,70 €	
Recettes de l'exercice		786 440,94 €
Résultat de l'exercice (excédent)		187 350,24 €
Résultat antérieur reporté (déficit)	231 438,48 €	
Résultat de clôture (déficit)	44 088,24 €	
Restes à réaliser	156 000,00 €	48 000,00 €

Section de fonctionnement		
Dépenses de l'exercice	2 471 116,81 €	
Recettes de l'exercice		2 865 341,80 €
Résultat de l'exercice (excédent)		394 224,99 €
Résultat antérieur reporté (excédent)		460 305,45 €
Résultat de clôture (excédent)		854 530,44 €

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

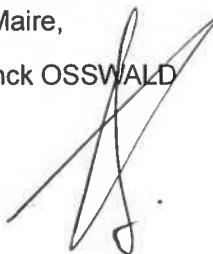
Le Conseil municipal, par 14 voix pour et 7 voix contre (M. Eric LAHON, M. Christophe PREVOST, Mme Manon REYEN, M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ et M. Hubert PAYEN) :

- APPROUVE, sous la Présidence du 1^{er} adjoint au Maire, le compte administratif 2023 tel que présenté (Le Maire s'est retiré au moment du vote comme stipulé dans l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le compte administratif affiche, en investissement un résultat de clôture déficitaire de 44 088, 24 €, des restes à réaliser en dépenses de 156 000 € et en recettes de 48 000 €. En section de fonctionnement, le résultat de clôture est excédentaire de 854 530, 44 €.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

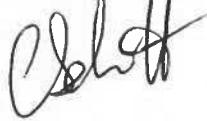
Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT



Acte publié le 27 mars 2024

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-14

Affectation du résultat de l'année 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter définitivement le résultat de la section de fonctionnement du Compte Administratif du budget 2023 d'un montant de 854 530,44 euros au budget primitif 2024.

Rappel : si le résultat de la section d'investissement est négatif, une affectation est obligatoire au compte 1068 (recettes d'investissement) pour un montant au moins égal au besoin de financement de la section d'investissement, y compris les restes à réaliser.

Le Conseil municipal, par 15 voix pour, 3 abstentions (M. Eric LAHON, M. Christophe PREVOST, Mme Manon REYEN) et 4 voix contre (M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ et M. Hubert PAYEN) :

- AFFECTE définitivement le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif de l'exercice 2023 d'un montant de 854 530,44 € sur le budget 2024 aux comptes suivants :

Affectation obligatoire en recettes d'investissement pour le montant du besoin de financement au compte 1068 :	152 088,24 €
Le solde en recettes de fonctionnement à l'article 002 :	702 442,20 €

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,
Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte publié le **REÇU EN PRÉFECTURE**

le 27/03/2024

Accusé certifié exécutoire

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-15

Vote du taux des taxes locales

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le Conseil municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (Mmes Jacinthe JAGER-SCHILTZ,) :

- FIXE les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

Taxe d'habitation :	9,88 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	27,59 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	46,20 %

- CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagnée d'une copie de la présente décision.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,
Franck OSSWALD

La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte publié le 27 mars 2024

Accusé certifié exécutoire



REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-16

Vote du budget primitif de l'année 2024

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif de l'exercice 2024 de la Ville de Saint-Julien-les-Metz dont la présentation par chapitre est détaillée ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellés	Montants en €	Chapitres	Libellés	Montants en €
011	Charges à caractère général	885 000,00	013	Atténuation de charges	90 000,00
012	Charges de personnel	1 580 000,00	70	Produits des services	227 000,00
014	Atténuation de produits	15 000,00	73	Impôts et taxes	2 147 000,00
65	Charges de gestion courante	165 000,00	74	Dotations et participations	187 000,00
			75	Produits de gestion courante	10 770,80
66	Charges financières	25 000,00	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions	3 000,00			
	Opérations d'ordre	90 787,00		Opérations d'ordre	90 787,00
023	Virement à la section d'investissement	686 213,00	002	Résultat reporté n-1	702 442,20
TOTAL		3 455 000,00	TOTAL		3 455 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellés	Montants en €	Chapitres	Libellés	Montants en €
10	Dotations et fonds divers	8 200,00	10	Dotations et fonds divers	81 911,76
16	Emprunts	120 000,00	1068	Excédent de fonctionnement	152 088,24
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	13	Subventions d'équipement	140 000,00
204	Subventions d'équipement versées	91 000,00	16	Emprunt	700 000,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00			
23	Immobilisations en cours	153 000,00			
106	Hôtel de ville	15 000,00			
107	Ecole Paul Langevin	51 924,76			
141	Eclairage public	255 000,00			
142	Rue G Hermann	1 020 000,00	024	Cessions d'immobilisation	223 000,00
129	Etude Pumptrack	15 000,00			
	Restes à réaliser	156 000,00	024	Restes à réaliser	48 000,00
	Opérations d'ordre	90 787,00		Opérations d'ordre	90 787,00
001	Résultat reporté	44 088,24	021	Virement de la section de fonctionnement	686 213,00
TOTAL		2 122 000,00	TOTAL		2 122 000,00

Le Conseil municipal, par 15 voix pour et 7 voix contre (MM. Eric LAHON, Roberto ERNESTI, Olivier SCHMITT, Hubert PAYEN, Christophe PREVOST et Mmes Jacinthe JAGER-SCHILTZ et Manon REYEN) :

- APPROUVE le budget primitif pour l'exercice 2024 équilibré à 3 455 000 € en section de fonctionnement et à 2 122 000 € en section d'investissement.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte publié le 27 mars 2024

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

70_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-17

Détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables

Le rapporteur indique au conseil municipal que la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

En particulier, son article 15 permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que de leurs ouvrages connexes, ZAENR).

Ces ZAENR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (ENR). Elles sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'ENR, en tenant compte de la nécessaire diversification des ENR, des potentiels du territoire concerné et de la puissance d'ENR déjà installée. (L141-5-3 du code de l'énergie).

Ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

Les porteurs de projets seront, quoi qu'il en soit, incités à se diriger vers ces ZAENR qui témoignent d'une volonté politique et d'une adhésion locale du projet ENR.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Le rapporteur précise que :

- Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.
- L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...),
- L'article L. 314-41. du code de l'énergie prévoit que les candidats retenus à l'issue d'une procédure de mise en concurrence ou d'appel à projets sont tenus de financer notamment des projets portés par la commune ou par l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre d'implantation de l'installation en faveur de la transition énergétique
- Les communes identifient par délibération du conseil municipal, après concertation du public selon les modalités qu'elles déterminent librement.

Les éléments nécessaires à la compréhension des propositions de ZAENR pour les ENR solaire uniquement ont été mis à disposition du public selon les modalités suivantes : registre, panneaux de communication et site internet de la commune.

Le bilan de la concertation, annexé à la présente décision, est synthétisé ci-après : *deux participants sans observation négative.*

Rappel : les ZAENR proposées à la concertation et après la concertation sont les suivantes :

- solaire photovoltaïque sur bâtiment : présentées sur la carte en annexe.
- solaire photovoltaïque au sol : présentées sur la carte en annexe.

Le rapporteur propose donc au conseil municipal d'émettre un avis favorable aux ZAENR proposées ci-dessus.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- IDENTIFIE les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision, et présentant les références cadastrées :

- Bâtiment Kinépolis : section 17 parcelles n°81 et n°28 et section 5 parcelle n°150
 - Bâtiment Bowling : section 17 parcelles n°78 et n°101
 - Bâtiments La Tannerie : section 14 parcelle n°78
 - Bâtiment Sage : section 7 parcelle n°104
 - Bâtiment des Archives départementales : section 22 parcelle n°123
 - Bâtiment NEXITY (Angle Paul Langevin, rue des Frères Lumière) : section 6 parcelles n°121, n°72, n°115 et n°113
 - Bâtiment SDIS : section 22 parcelle n°149
 - Bâtiment LIDL : section 22 parcelle n°226
 - Bâtiment Maison de retraite : section 8 parcelle n°468
 - Parking Kinépolis : Section 17 parcelles n°81, n°101, n°7, n°6 et n°90 et section 5 parcelle n°150
 - Parking Tannerie : section 14 parcelle n°78
- CHARGE Monsieur le maire ou son représentant de transmettre, au référent préfectoral, à l'EPCI et au SCOT, les zones identifiées.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte publié le 27 mars 2024

Accusé certifié REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-18

Répartition du produit de la chasse – Indemnités versées au secrétaire et au trésorier de la commune

Par délibération du 4 mars 2024, le Conseil Municipal a reconduit, consécutivement à la relocation de la chasse communale pour la période 2024/2033, les indemnités revenant au secrétaire et au trésorier de la commune à l'occasion de l'établissement du rôle annuel de répartition du produit de la chasse.

Sur la base d'une directive de la Trésorerie Générale de Moselle datant de 1963, et de la directive disant que la trésorerie renonce à ses indemnités à partir de 2024, le montant des indemnités est calculé exclusivement sur la part revenant aux propriétaires selon les modalités ci-après :

Pour la part revenant aux secrétaires de mairie

- 4% sur le montant des recettes pour Mme Marie EHL

Pour la part revenant au trésorier municipal de SGC METZ

- 0 % sur le montant des recettes
- 0 % sur le montant des dépenses

A compter de l'année 2024, le rôle de répartition pourra être établi dès transmission par les services fiscaux des indications cadastrales actualisées.

Le Conseil municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (Mme Françoise LOUIS-EVRARD) :

- CONFIRME l'attribution des indemnités à verser au secrétaire (Mme Marie EHL) à hauteur de 4 % sur le montant des recettes et sur la base des dispositions réglementaires en vigueur,
- NOTE que la trésorerie renonce à ses indemnités à partir de 2024.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT



Acte publié le 27 mars 2024

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Date de convocation : 15 février 2024

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 25 Mars 2024

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;
Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Éric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD (est sortie pendant la séance et n'a pas participé au vote du point relatif à l'approbation du compte de gestion 2023), M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : M. Daniel JUNG (à M. Franck OSSWALD), Mme Claire MAZZOCHI (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Isabelle RAULET (à Mme Sandrine HAMM-NIZETTE), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST), M. Olivier SCHMITT (à M. Roberto ERNESTI)

Absents excusés :

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Délibération N° 2024-03-19

Création d'un poste de technicien

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L332 et L422-28
VU le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,
VU le budget de la collectivité,
VU le tableau des effectifs existant,
CONSIDÉRANT, qu'il convient de créer un emploi permanent pour satisfaire au besoin d'assister et de suppléer, en cas d'absence, le responsable des services techniques dans ses charges et ses obligations, que celui-ci peut être assuré par un agent du cadre d'emploi des techniciens,

Après le délai légal de parution de la vacance d'emploi, l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-14 qui précise : « Pour les besoins de continuité du service, pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire ».

Ces contrats à durée déterminée ne peuvent être conclus qu'après communication sur la vacance d'emploi et ne peuvent excéder un an, prolongeable dans la limite totale de deux ans, si la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a pu aboutir.

L'agent recruté par contrat exercera les fonctions définies précédemment. Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis en référence au grade de technicien, indice majoré maximum = 386.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Le Conseil municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (M. Hubert PAYEN) :

- CREER un poste de technicien, à temps complet pour une durée de 35 heures, à compter du 1^{er} juin 2024, dans le cadre d'emplois des techniciens, accessible selon les conditions de qualification définies par le statut, pour assister et suppléer, en cas d'absence, le responsable des services techniques dans ses charges et ses obligations,
- RECOEURIR éventuellement à un agent contractuel,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité,
- MODIFIE le tableau des effectifs de la commune,
- CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

A Saint-Julien-lès-Metz le 26 Mars 2024

Le Maire,

Franck OSSWALD



La secrétaire de séance,

Catherine SCHMITT

Acte publié le 27 mars 2024

Accusé certifié exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - St Julien-lès-Metz (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21570616900012

POSTE COMPTABLE : SGC METZ

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : St Julien-lès-Metz (3)

ANNEE 2023

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706169-20240325-DCM2024_03_

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	33
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	38
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	44
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	45
D2 - Arrêté et signatures	46

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Code INSEE 57000616	St Julien-lès-Metz St Julien-lès-Metz	CA 2023
--------------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
--	----------------------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3531
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	10
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
METZ METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3964204	4091989	1167.1389	974.3196

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	674.12	909
2	Produit des impositions directes/population	396.11	490
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	785.77	1133
4	Dépenses d'équipement brut/population	114.8	351
5	Encours de dette/population	208.04	744
6	DGF/population	25.79	155
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62.05	53.5
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	14.61	31.4
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	26.48	66.5
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	2 471 116,81	G	2 865 341,80
	Section d'investissement	B	599 090,70	H	786 440,94
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	460 305,45 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	231 438,48 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 301 645,99	= G+H+I+J	4 112 088,19

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	156 000,00	L	48 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	156 000,00	= K+L	48 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 471 116,81	= G+I+K	3 325 647,25
	Section d'investissement	= B+D+F	986 529,18	= H+J+L	834 440,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 457 645,99	= G+H+I+J+K+L	4 160 088,19

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	156 000,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 795,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
107	Opération d'équipement n° 107	755,00	
109	Opération d'équipement n° 109	24 100,00	
141	Opération d'équipement n° 141	99 400,00	
142	Opération d'équipement n° 142	20 950,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES				II
				A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	880 000,00	738 593,92	0,00	0,00	141 406,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 550 000,00	1 477 082,39	0,00	0,00	72 917,61
014	Atténuations de produits	15 000,00	7 879,00	0,00	0,00	7 121,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00	133 982,06	0,00	0,00	6 017,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 585 000,00	2 357 537,37	0,00	0,00	227 462,63
66	Charges financières	40 000,00	20 141,32	0,00	0,00	19 858,68
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	2 651,12	0,00	0,00	2 348,88
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	3 000,00	0,00			3 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 633 000,00	2 380 329,81	0,00	0,00	252 670,19
023	Virement à la section d'investissement (2)	469 213,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	90 787,00	90 787,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		560 000,00	90 787,00			469 213,00
TOTAL		3 193 000,00	2 471 116,81	0,00	0,00	721 883,19
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	110 000,00	108 150,01	0,00	0,00	1 849,99
70	Produits services, domaine et ventes div	218 000,00	262 632,58	0,00	0,00	-44 632,58
73	Impôts et taxes	2 098 000,00	2 147 269,90	0,00	0,00	-49 269,90
74	Dotations et participations	210 000,00	246 380,09	0,00	0,00	-36 380,09
75	Autres produits de gestion courante	4 907,55	8 592,75	0,00	0,00	-3 685,20
Total des recettes de gestion courante		2 640 907,55	2 773 025,33	0,00	0,00	-132 117,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	1 529,47	0,00	0,00	-529,47
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 641 907,55	2 774 554,80	0,00	0,00	-132 647,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	90 787,00	90 787,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 787,00	90 787,00			0,00
TOTAL		2 732 694,55	2 865 341,80	0,00	0,00	-132 647,25
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 460 305,45				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 000,00	6 917,78	0,00	11 082,22
204	Subventions d'équipement versées	91 000,00	90 787,00	0,00	213,00
21	Immobilisations corporelles	106 081,17	76 094,94	10 795,00	19 191,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 074,52	0,00	0,00	53 074,52
	Total des opérations d'équipement	558 418,83	231 557,28	145 205,00	181 656,55
	Total des dépenses d'équipement	826 574,52	405 357,00	156 000,00	265 217,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 200,00	0,00	0,00	8 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00	102 946,70	0,00	17 053,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	128 200,00	102 946,70	0,00	25 253,30
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	954 774,52	508 303,70	156 000,00	290 470,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	90 787,00	90 787,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 787,00	90 787,00		0,00
	TOTAL	1 045 561,52	599 090,70	156 000,00	290 470,82
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 231 438,48			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	140 000,00	90 014,40	48 000,00	1 985,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	340 000,00	290 014,40	48 000,00	1 985,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	59 061,52	87 701,06	0,00	-28 639,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	317 938,48	317 938,48	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	377 000,00	405 639,54	0,00	-28 639,54
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	717 000,00	695 653,94	48 000,00	-26 653,94
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	469 213,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	90 787,00	90 787,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	560 000,00	90 787,00		469 213,00
	TOTAL	1 277 000,00	786 440,94		

48 REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	738 593,92		738 593,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 477 082,39		1 477 082,39
014	Atténuations de produits	7 879,00		7 879,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 982,06		133 982,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	20 141,32	0,00	20 141,32
67	Charges exceptionnelles	2 651,12	0,00	2 651,12
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	90 787,00	90 787,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 380 329,81	90 787,00	2 471 116,81
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	102 946,70	0,00	102 946,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	231 557,28		231 557,28
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		90 787,00	90 787,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 917,78	0,00	6 917,78
204	Subventions d'équipement versées	90 787,00	0,00	90 787,00
21	Immobilisations corporelles (6)	76 094,94	0,00	76 094,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		508 303,70	90 787,00	599 090,70
Pour information				231 438,48
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	108 150,01		108 150,01
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	262 632,58		262 632,58
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 147 269,90		2 147 269,90
74	Dotations et participations	246 380,09		246 380,09
75	Autres produits de gestion courante	8 592,75	0,00	8 592,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 529,47	90 787,00	92 316,47
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 774 554,80	90 787,00	2 865 341,80
Pour information				460 305,45
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	87 701,06	0,00	87 701,06
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	317 938,48		317 938,48
13	Subventions d'investissement	90 014,40	0,00	90 014,40
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		90 787,00	90 787,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		695 653,94	90 787,00	786 440,94
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III
					A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	880 000,00	738 593,92	0,00	0,00	141 406,08
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	12 000,00	10 633,90	0,00	0,00	1 366,10
60611	Eau et assainissement	10 000,00	13 009,24	0,00	0,00	-3 009,24
60612	Energie - Electricité	85 000,00	71 615,16	0,00	0,00	13 384,84
60613	Chauffage urbain	155 000,00	148 890,27	0,00	0,00	6 109,73
60622	Carburants	12 000,00	8 955,04	0,00	0,00	3 044,96
60623	Alimentation	7 000,00	6 475,77	0,00	0,00	524,23
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	484,42	0,00	0,00	15,58
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	5 706,86	0,00	0,00	1 793,14
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	21 278,35	0,00	0,00	3 721,65
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	10 174,93	0,00	0,00	4 825,07
60636	Vêtements de travail	8 000,00	6 976,86	0,00	0,00	1 023,14
6064	Fournitures administratives	6 500,00	4 884,15	0,00	0,00	1 615,85
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	8 222,98	0,00	0,00	3 777,02
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	7 881,03	0,00	0,00	-1 881,03
611	Contrats de prestations de services	135 950,00	124 615,13	0,00	0,00	11 334,87
6135	Locations mobilières	1 650,00	840,00	0,00	0,00	810,00
61521	Entretien terrains	50 000,00	45 118,70	0,00	0,00	4 881,30
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	135 000,00	90 232,87	0,00	0,00	44 767,13
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	25 772,37	0,00	0,00	-772,37
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	28 957,65	0,00	0,00	1 042,35
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	13 000,00	6 530,07	0,00	0,00	6 469,93
6161	Multirisques	15 000,00	12 510,66	0,00	0,00	2 489,34
617	Etudes et recherches	17 000,00	13 230,00	0,00	0,00	3 770,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	895,90	0,00	0,00	604,10
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	3 550,80	0,00	0,00	1 449,20
6188	Autres frais divers	10 000,00	4 380,45	0,00	0,00	5 619,55
6226	Honoraires	1 000,00	440,40	0,00	0,00	559,60
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	6 343,69	0,00	0,00	3 656,31
6231	Annonces et insertions	3 000,00	966,29	0,00	0,00	2 033,71
6232	Fêtes et cérémonies	18 000,00	14 278,58	0,00	0,00	3 721,42
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 204,45	0,00	0,00	-1 204,45
6237	Publications	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6241	Transports de biens	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
6247	Transports collectifs	15 000,00	11 945,00	0,00	0,00	3 055,00
6256	Missions	500,00	139,11	0,00	0,00	360,89
6257	Réceptions	1 000,00	174,00	0,00	0,00	826,00
6261	Frais d'affranchissement	1 800,00	1 740,00	0,00	0,00	60,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	12 645,17	0,00	0,00	354,83
627	Services bancaires et assimilés	0,00	124,48	0,00	0,00	-124,48
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	586,14	0,00	0,00	213,86
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	2 660,00	0,00	0,00	1 340,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	612,04	0,00	0,00	-612,04
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	798,01	0,00	0,00	201,99
63512	Taxes foncières	2 300,00	1 869,00	0,00	0,00	431,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	124,00	0,00	0,00	-124,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 550 000,00	1 477 082,39	0,00	0,00	72 917,61
6218	Autre personnel extérieur	36 000,00	2 549,25	0,00	0,00	33 450,75
6331	Versement mobilité	16 000,00	15 982,16	0,00	0,00	17,84
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 200,00	3 995,45	0,00	0,00	204,55
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 800,00	13 900,48	0,00	0,00	899,52
6411	Personnel titulaire	815 000,00	801 283,93	0,00	0,00	13 716,07
6413	Personnel non titulaire	200 000,00	187 186,76	0,00	0,00	12 813,24
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	162 000,00	158 510,84	0,00	0,00	3 489,16
6453	Cotisations aux caisses de retraites	195 000,00	194 736,55	0,00	0,00	263,45
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	7 525,60	0,00	0,00	474,40
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	48 811,90	0,00	0,00	1 188,10
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 000,00	2 345,06	0,00	0,00	3 654,94
64731	Allocations chômage versées directement	13 000,00	11 228,89	0,00	0,00	1 771,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	4 671,52	0,00	0,00	328,48
6478	Autres charges sociales diverses	24 000,00	24 354,00	0,00	0,00	-354,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	7 879,00	0,00	0,00	7 121,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	7 879,00	0,00	0,00	7 121,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00	133 982,06	0,00	0,00	7 121,00

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	80 000,00	76 647,30	0,00	0,00	3 352,70
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	15 800,00	13 825,22	0,00	0,00	1 974,78
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financi alloc. fin mandat	200,00	163,68	0,00	0,00	36,32
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	194,85	0,00	0,00	805,15
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65548	Autres contributions	18 000,00	20 618,50	0,00	0,00	-2 618,50
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	22 000,00	22 530,00	0,00	0,00	-530,00
65888	Autres	0,00	2,51	0,00	0,00	-2,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 585 000,00	2 357 537,37	0,00	0,00	227 462,63
66	Charges financières (b)	40 000,00	20 141,32	0,00	0,00	19 858,68
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 981,00	20 141,32	0,00	0,00	9 839,68
6688	Autres	10 019,00	0,00	0,00	0,00	10 019,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	2 651,12	0,00	0,00	2 348,88
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	18,00	0,00	0,00	-18,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	2 633,12	0,00	0,00	2 366,88
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 633 000,00	2 380 329,81	0,00	0,00	252 670,19
023	Virement à la section d'investissement	469 213,00	0,00			469 213,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5) (6)	90 787,00	90 787,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	90 787,00	90 787,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		560 000,00	90 787,00			469 213,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		560 000,00	90 787,00			469 213,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 193 000,00	2 471 116,81	0,00	0,00	721 883,19
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	110 000,00	108 150,01	0,00	0,00	1 849,99
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	95 973,01	0,00	0,00	4 026,99
6479	Rembourst sur autres charges sociales	10 000,00	12 177,00	0,00	0,00	-2 177,00
70	Produits services, domaine et ventes div	218 000,00	262 632,58	0,00	0,00	-44 632,58
70311	Concessions cimetière (produit net)	6 000,00	7 638,84	0,00	0,00	-1 638,84
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 000,00	24 690,17	0,00	0,00	-4 690,17
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 400,00	1 552,25	0,00	0,00	-152,25
704	Travaux	0,00	750,00	0,00	0,00	-750,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	74,00	0,00	0,00	-74,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	140 000,00	175 963,42	0,00	0,00	-35 963,42
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 500,00	5 154,37	0,00	0,00	-654,37
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	46 100,00	46 752,00	0,00	0,00	-652,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	57,53	0,00	0,00	-57,53
73	Impôts et taxes	2 098 000,00	2 147 269,90	0,00	0,00	-49 269,90
73111	Impôts directs locaux	1 402 000,00	1 398 656,00	0,00	0,00	3 344,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	4 239,00	0,00	0,00	-4 239,00
73211	Attribution de compensation	500 000,00	501 626,00	0,00	0,00	-1 626,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	100 000,00	101 729,00	0,00	0,00	-1 729,00
73221	FNGIR	0,00	1 193,00	0,00	0,00	-1 193,00
7323	Revers. prél. sur jeux, paris hippiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	1 000,00	5 600,00	0,00	0,00	-4 600,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	40 000,00	68 824,68	0,00	0,00	-28 824,68
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	4 000,00	4 176,90	0,00	0,00	-176,90
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	61 225,32	0,00	0,00	-11 225,32
74	Dotations et participations	210 000,00	246 380,09	0,00	0,00	-36 380,09
7411	Dotation forfaitaire	85 000,00	91 055,00	0,00	0,00	-6 055,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 000,00	33 595,00	0,00	0,00	-3 595,00
744	FCTVA	5 000,00	2 607,76	0,00	0,00	2 392,24
74748	Participat° Autres communes	5 000,00	4 110,00	0,00	0,00	890,00
7478	Participat° Autres organismes	75 000,00	86 058,33	0,00	0,00	-11 058,33
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	28 954,00	0,00	0,00	-18 954,00
75	Autres produits de gestion courante	4 907,55	8 592,75	0,00	0,00	-3 685,20
752	Revenus des immeubles	4 907,55	6 608,00	0,00	0,00	-1 700,45
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 984,75	0,00	0,00	-1 984,75
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		2 640 907,55	2 773 025,33	0,00	0,00	-132 117,78
(a) = 70+73+74+75+013						
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 529,47	0,00	0,00	-529,47
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	52,00	0,00	0,00	-52,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 477,47	0,00	0,00	-477,47
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 641 907,55	2 774 554,80	0,00	0,00	-132 647,25
(=a+b+c+d)						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)(4)	90 787,00	90 787,00			0,00
(5)						
7768	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>	90 787,00	90 787,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 787,00	90 787,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 732 694,55	2 865 341,80	0,00	0,00	-132 647,25
(=Total des opérations réelles et d'ordre)						
Pour information		460 305,45				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de						
N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	18 000,00	6 917,78	0,00	11 082,22
2051	Concessions, droits similaires	18 000,00	6 917,78	0,00	11 082,22
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	91 000,00	90 787,00	0,00	213,00
2046	Atrib. de compensation d'investissement	91 000,00	90 787,00	0,00	213,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	106 081,17	76 094,94	10 795,00	19 191,23
2112	Terrains de voirie	0,00	2 751,76	0,00	-2 751,76
2115	Terrains bâtis	0,00	2 320,70	0,00	-2 320,70
2116	Cimetières	42 405,60	37 773,60	8 442,00	-3 810,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	628,47	0,00	-628,47
21318	Autres bâtiments publics	0,00	8 251,68	0,00	-8 251,68
2135	Installations générales, agencements	597,00	0,00	0,00	597,00
2152	Installations de voirie	0,00	6 477,57	0,00	-6 477,57
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 050,24	0,00	-1 050,24
2158	Autres installat°, matériel et outillage	12 000,00	3 902,40	0,00	8 097,60
2184	Mobilier	0,00	11 652,03	0,00	-11 652,03
2188	Autres immobilisations corporelles	51 078,57	1 286,49	2 353,00	47 439,08
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	53 074,52	0,00	0,00	53 074,52
2313	Constructions	53 074,52	0,00	0,00	53 074,52
106	Opération d'équipement n° 106 (2)	10 584,79	10 250,79	0,00	334,00
107	Opération d'équipement n° 107 (2)	25 000,00	8 028,50	755,00	16 216,50
109	Opération d'équipement n° 109 (2)	28 000,00	0,00	24 100,00	3 900,00
130	Opération d'équipement n° 130 (2)	1 283,64	0,00	0,00	1 283,64
141	Opération d'équipement n° 141 (2)	407 620,00	195 042,55	99 400,00	113 177,45
142	Opération d'équipement n° 142 (2)	85 930,40	18 235,44	20 950,00	46 744,96
Total des dépenses d'équipement		826 574,52	405 357,00	156 000,00	265 217,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 200,00	0,00	0,00	8 200,00
10226	Taxe d'aménagement	8 200,00	0,00	0,00	8 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00	102 946,70	0,00	17 053,30
1641	Emprunts en euros	120 000,00	102 946,70	0,00	17 053,30
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		128 200,00	102 946,70	0,00	25 253,30
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		954 774,52	508 303,70	156 000,00	290 470,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 787,00	90 787,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	90 787,00	90 787,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	90 787,00	90 787,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		90 787,00	90 787,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 045 561,52	599 090,70	156 000,00	290 470,82
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		231 438,48			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					III B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	140 000,00	90 014,40	48 000,00	1 985,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	81 666,00	0,00	-81 666,00
1323	Subv. non transf. Départements	140 000,00	0,00	48 000,00	92 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	8 348,40	0,00	-8 348,40
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		340 000,00	290 014,40	48 000,00	1 985,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	377 000,00	405 639,54	0,00	-28 639,54
10222	FCTVA	11 000,00	10 917,14	0,00	82,86
10226	Taxe d'aménagement	48 061,52	76 783,92	0,00	-28 722,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	317 938,48	317 938,48	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		377 000,00	405 639,54	0,00	-28 639,54
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		717 000,00	695 653,94	48 000,00	-26 653,94
021	Virement de la sect° de fonctionnement	469 213,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)(4)	90 787,00	90 787,00		0,00
28046	Attributions compensation investissement	90 787,00	90 787,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		560 000,00	90 787,00		469 213,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		560 000,00	90 787,00		469 213,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 277 000,00	786 440,94	48 000,00	442 559,06
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	10 584,79	A	10 250,79	0,00	334,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 554,00	0,00	-1 554,00	77 801,88
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	47 295,34
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 554,00	0,00	-1 554,00	30 506,54
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	3 112,00	0,00	1 888,00	200 277,68
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	2 232,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	11 900,66
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	30 281,64
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	3 112,00	0,00	1 888,00	100 712,63
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	22 401,78
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	32 748,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 584,79	5 584,79	0,00	0,00	292 113,52
2313	Constructions	5 584,79	5 584,79	0,00	0,00	291 090,65
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022,87

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-10 250,79	D - B
			-570 193,08

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	25 000,00	A 8 028,50	755,00	16 216,50	B 2 091 970,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 500,00	8 028,50	755,00	-4 283,50	508 864,01
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 888,48
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	512,40
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	83 875,97
2184	Mobilier	4 500,00	8 028,50	755,00	-4 283,50	136 720,49
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	285 866,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00	1 583 106,81
2313	Constructions	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00	388 458,73
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194 648,08

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-8 028,50	D - B -2 091 970,82

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : TERRAINS DE FOOTBALL

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	28 000,00	A	0,00	24 100,00	3 900,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	139 467,98
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	139 467,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 000,00		0,00	24 100,00	3 900,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	375 343,88
2313	Constructions	28 000,00		0,00	24 100,00	3 900,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00	83 746,18
						359 874,19

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B
			-958 432,23

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : NOUVEAU CENTRE SOCIOCULTUREL

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	1 283,64	A	0,00	0,00	1 283,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 283,64		0,00	0,00	1 283,64
2313	Constructions	1 283,64		0,00	0,00	1 283,64
						127 229,65

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	0,00 D - B -127 229,65

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 141 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES RESEAU EL

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	407 620,00	A 195 042,55	99 400,00	113 177,45	B 195 042,55
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	407 620,00	195 042,55	99 400,00	113 177,45	195 042,55
2315	Installat°, matériel et outillage techni	407 620,00	195 042,55	99 400,00	113 177,45	195 042,55

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-195 042,55	D - B
			-195 042,55

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : REHABILITATION GEORGES HERMANN

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	85 930,40	A 18 235,44	20 950,00	46 744,96	B 29 245,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	85 930,40	18 235,44	20 950,00	46 744,96	29 245,44
2315	Installat°, matériel et outillage techni	85 930,40	18 235,44	20 950,00	46 744,96	29 245,44

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -18 235,44	D - B -29 245,44

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		V
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)							0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)							1 800 000,00						
1641 Emprunts en euros (Total)							1 800 000,00						
0500420175200202	CREDIT MUTUEL DE ST JULIEN	2007-09-07	30/09/2007	1 000 000,00	F		4,450	4,450		M	P		A-1
5550137	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	07/08/2023	01/03/2024	200 000,00	F		3,860	3,860		T	P		A-1
86473505039	CREDIT AGRICOLE	12/06/2015	2015-06-20	600 000,00	F		1,740	1,740		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (Total)							0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur l'ligne de trésorerie (total)							0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							0,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)							0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)							0,00						
Dettes pour METP et PPP (total)							0,00						
Dettes envers autres-acquéreurs (total)							0,00						
Autres emprunts et dettes (total)							0,00						

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Catégorie d'emprunt (8)		
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)						0,00								
1681 Autres emprunts (total)						0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						0,00								
1687 Autres dettes (total)						0,00								
Total général								1 800 000,00						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ?	Montant couvert O/N (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
							Index (13)	Type de taux (12)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		734 580,77						102 946,70	18 181,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		734 580,77						102 946,70	18 181,02
0500420175200202 55550137 86473505039		0,00	A-1 A-1 A-1	255 311,02 200 000,00 279 269,75	4,00 15,00 7,00		0,000 0,000 0,000			62 711,27 40 285,43 5 297,81	12 883,21 0,00 0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00
Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00
Imprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00
Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00						0,00	0,00
Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Emprunts et dettes au 31/12/N				Annuité de l'exercice				
				Capital restant dû au 31/12/N (12)	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital (15)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		734 580,77					102 946,70	18 181,02	0,00	748,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX							IV
							A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de fille	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte. Chercher la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices hors zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(4) hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(5) hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(7) indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(8) indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(9) indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE
Le 27/03/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4	

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	3 100,01	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	734 580,77		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0 0,00	0 0,00

Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

	IV	A2.6
--	----	------

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux			Annuité de l'exercice	
							Périodicité des remboursements	Type de taux	Niveau de taux		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)				0,00	0,00		(6)	(7)	(8)	Type (11)	Montant (12)
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)				0,00	0,00					Intérêts (13)	Capital
										0,00	0,00
										0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouveau emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		V
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)			Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)						
							Contrat initial		Contrat renégocié							
							Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNIE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total											0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrir les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres. - Pour le profil d'amortissement constant, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Dont	
			Annuité payée au cours de l'exercice	Intérêts (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6668.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		128 200,00	I 102 946,70
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		120 000,00	102 946,70
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	120 000,00	102 946,70
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 200,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	8 200,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	102 946,70	156 000,00	231 438,48	490 385,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	619 061,52	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	59 061,52	87 701,06
10222	FCTVA	11 000,00	10 917,14
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	48 061,52	76 783,92
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	560 000,00	90 787,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28046	Attributions compensation investissement	90 787,00	90 787,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciat° comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciat° comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	469 213,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	178 488,06	48 000,00	0,00	317 938,48	544 426,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 490 385,18
Ressources propres disponibles	IV 544 426,54
Solde	V = IV – II (3) 54 041,36

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES			A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	Logiciel Paie/RH	1 554,00	0,00	0
	Logiciel comptabilité	2 790,00	0,00	0
	Logiciel cimetière	3 348,00	0,00	0
	Ordinateurs	3 112,00	0,00	0
	Mobiliers	12 150,85	0,00	0
	Panneaux de rue et signalisations	1 925,97	0,00	0
	Porte coulissante	1 547,68	0,00	0
	Stores	3 517,68	0,00	0
	Antivirus-hébergement cloud	779,78	0,00	0
	Bacs à sel	2 976,00	0,00	0
	Débroussailleuses	3 902,40	0,00	0
	Bancs park	745,20	0,00	0
	Tentes de réception	3 477,60	0,00	0
	Mobiliers	13 725,25	0,00	0
	Boîte d'affichage	660,00	0,00	0
	Barrières de chantier	830,40	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		57 042,81	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN–ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial l'emprunt garanti	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Index (4)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00								0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00								0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00								0,00	
TOTAL GENERAL								0,00	0,00				0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AIR VIGILANCE	1 000,00	
AMICALE PERSONNEL ST JULIEN	2 000,00	
APEE	1 500,00	
ASS SPORTIVE FOOT ST JULIEN	3 000,00	
ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE UPS	1 680,00	
ASSOCIATION MOSELLE EN SCENE	2 000,00	
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE	2 000,00	
ASSOCIATION TOUS ENSEMBLE	1 800,00	
AVEC L'ECOLE ASSOCIATION	1 000,00	
BELLE CHIPIE	1 000,00	
COMITE DES FETES	1 500,00	
FACSS	1 800,00	
JUDO CLUB	2 000,00	
SOUVENIR FRANCAIS	250,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	22 530,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Adjoint administratif 1er cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif 1er cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Adj tech principal 1er cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adj technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adj technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)							
ATSEM principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spé principal 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)							
Agent spécialisé principal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
Point territorial d'animation	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)							
Point territorial d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Point territorial d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)							
Adjudicier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,00	1,00	26,00	26,00	0,00	26,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD CDD
Agent spécialisé principal 2ème cl	C	MS	367	0,00	3-a°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : absense du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des fonctionss le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à termes non complétés des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 27 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (précise).

Rechercher si l'agent contractual est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
 Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

Les agents occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1, dans le cas où leur contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
MATEC AGURAM		COTISATION COTISATION	1 765,50 200,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						IV
						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	5 674 347,00	6,11	27,59	0,00	1 565 552,00	6,11
TFPNB	34 645,00	4,02	46,20	0,00	16 006,00	4,02
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	224 325,00	0,00	9,88	0,00	22 163,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 14

Contre : 7

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par (1) Le Maire.

A Mairie de Saint-Julien-lès-Metz, le 25/03/2024

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.

A Mairie, le 25/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/03/2024, et de la publication le 26/03/2024

A Saint-Julien-lès-Metz, le 26/04/2024

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Saint-Julien-lès-Metz - CA 2023

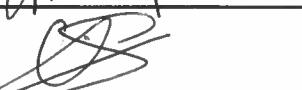
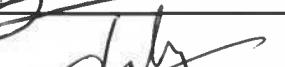
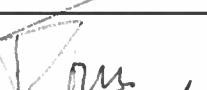
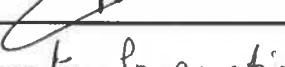
IV - ANNEXES	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de membres présents :	22
Nombre de suffrages exprimés	21
VOTES	Pour Contre Abstentions
	14 7 <u> </u>

Date de convocation : 15 mars 2024

Présenté par le première adjointe à Saint-Julien-lès-Metz, le 25 mars 2024
Marie-Luce KOLATA-MERCIER

Délibéré par l'assemblée municipale, réunie en session ordinaire, à Saint-Julien-lès-Metz le 25 mars 2024
Les membres du conseil municipal,

Jean-Louis GREGOIRE		Sandrine HAMM-NIZETTE	
Yannick SCHNEIDER		Maria MARQUES	
Michel FROTTIER		Catherine ALBERT	
Damien CARL		Denis CELARIE	
Philippe CHARPY		Robin CISNEROS	Absent
Roberto ERNESTI		Daniel JUNG	Absent - Procuration
Eric LAHON		Françoise LOUIS-EVRARD	
Claire MAZZOCCHI		Hubert PAYEN	
Christophe PREVOST		Isabelle RAULET	Absente - Procuration
Manon REYEN		Jacinthe JAGER-SCHILTZ	
Olivier SCHMITT	P.D. 	Absent Procuration	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

NOTE RELATIVE A LA PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2023 POUR LA VILLE DE SAINT-JULIEN-LES-METZ

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales indique :

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

INTRODUCTION

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes enregistrées au cours de l'année 2023. L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur :

- ✓ Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses et en recettes ;
- ✓ Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- ✓ Soumet le compte administratif, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suite la clôture de l'exercice ;
- ✓ Transmet le compte administratif au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le compte administratif, tout comme le budget primitif, présente deux sections : Fonctionnement et Investissement.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Généralités : Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les principales dépenses et recettes de la section :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires et les charges du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer...

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 sont les suivantes :

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits consommés
011	Charges à caractère général	880 000,00 €	738 593,92 €
012	Charges de personnel	1 550 000,00 €	1 477 082,39 €
014	Atténuations de produits	15 000,00 €	7 879,00 €
65	Charges de gestion courante	140 000,00 €	133 982,06 €
66	Charges financières	40 000,00 €	20 141,32 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	2 651,12 €
68	Dotations aux provisions	3 000,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	Transfert entre sections	90 787,00 €	90 787,00 €
023	Virement à la section d'investissement	469 213,00 €	
TOTAL		3 193 000,00 €	2 471 116,81 €

Il est difficile de stabiliser les charges de fonctionnement d'une commune moyenne. Les dépenses de fonctionnement ont fait l'objet d'attentions particulières afin de rechercher le meilleur rapport qualité/prix pour chacune d'elles.

Les charges générales ont augmenté de 7 % entre 2019 et 2020 et on sait qu'elles avaient déjà subi une hausse de plus de 11 % l'année précédente. Elles ont baissé entre 2020 et 2023 mais ont supporté une hausse de presque 30 % par rapport à 2022. La plus grosse partie pour des dépenses de gros entretien à l'école, au Dojo, au cimetière et sur la voirie (remise en état des pavés rue du Général Diou). La hausse du prix du gaz malgré une baisse de la consommation a fait grimper la facture de plus de 33 000 €.

Les dépenses de personnel sont restées stables entre 2022 et 2023. Il faut toujours remplacer les agents en longue maladie ou en maladie ordinaires. Les assurances ont remboursé une grosse partie de ces dépenses supplémentaires (en recettes, atténuation de charges).

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, périscolaire...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- La fiscalité : Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti ;
- Les dotations versées par l'Etat ;
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2023 sont les suivantes :

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits consommés
013	Atténuations de charges	110 000,00 €	108 150,01 €
70	Produits des services et du domaine	218 000,00 €	262 632,58 €
73	Impôts et taxes	2 098 000,00 €	2 147 269,90 €
74	Dotations et participations	210 000,00 €	246 380,09 €
75	Produits de gestion courante	4 907,55 €	8 592,75 €
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnelles	1 000,00 €	1 529,47 €
Opérations d'ordre		90 787,00 €	90 787,00 €
Excédent antérieur		460 305,45 €	
TOTAL		3 193 000,00 €	2 865 341,80 €

En 2023, les points notables sont les suivants :

- Le produit des services de cantine et périscolaire suite à la crise sanitaire est en hausse et dépasse le niveau d'avant la crise sanitaire (149 998 € en 2019 et 175 963,42 € en 2023) ;
- Les participations versées par Metz Métropole sont stables ; Elles s'établissent à plus de 600 000 € depuis plusieurs années, elles ne sont pas revalorisées ;
- La baisse constante des dotations versées par l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation de Solidarité Rurale) ; Elles se montaient à plus de 209 000 € en 2016 ; elles ont diminué chaque année pour arriver en 2019 à 169 000 €, en 2020 à 159 000 €, en 2021 à 142 000 € et en 2022 à 114 616 €. En 2023, les deux dations (forfaitaire et rurale) sont arrêtées à 124 650 €.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Pour l'exercice 2023, la section de fonctionnement arrive à un excédent de 394 224,99 €. Une gestion drastique a permis d'arriver à ce résultat. Le cumul avec les exercices antérieurs s'établit quant à lui à un excédent de 854 530,44 €.

Cet excédent est utilisé pour rembourser le capital de la dette et financer les investissements de l'exercice et futurs.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Généralités : Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses :

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit en général des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures à créer. Dans cette section, les dépenses sur le chapitre « emprunts et dettes » constituent le remboursement du capital de la dette. Les subventions d'équipement versées correspondent au versement à Metz Métropole des investissements réalisés par cette entité pour des travaux de voirie sur le territoire de la commune.

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 sont les suivantes :

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits consommés
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00 €	6 917,78 €
204	Subventions d'équipement versées	91 000,00 €	90 787,00 €
21	Immobilisations corporelles	106 081,17 €	76 094,94 €
23	Immobilisations en cours	53 074,52 €	0,00 €
106	Hôtel de Ville	10 584,79 €	10 250,79 €
107	Ecole primaire et maternelle	25 000,00 €	8 028,50 €
109	Terrain de football	28 000,00 €	0,00 €
130	Centre socioculturel	1 283,64 €	0,00 €
141	Optimisation du réseau d'éclairage public	407 620,00 €	195 042,55 €
142	Réhabilitation de la rue Georges Hermann	85 930,40 €	18 235,44 €
10	Dotations fonds divers et réserves	8 200,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00 €	102 946,70 €
020	Dépenses imprévues		
	Opérations d'ordre	90 787,00 €	90 787,00 €
001	Solde antérieur négatif	231 438,48 €	
TOTAL		1 277 000,00 €	599 090,70 €

Outre le remboursement de la dette en capital et les opérations d'ordre pour un montant total de 193 733,70 €, les investissements réels sont valorisés pour un montant de 405 357,00 €.

Ils concernent :

- La contribution aux travaux de voirie :	90 787,00 €
- La fin de la rénovation de la salle du conseil municipal :	5 584,79 €
- L'acquisition de matériel informatique et de logiciels pour l'ensemble des services :	11 583,78 €
- L'acquisition de matériel et mobilier pour l'école :	11 050,49 €
- La première tranche de l'optimisation de l'éclairage public :	195 042,55 €
- Les études pour la réhabilitation de la rue Georges Hermann :	18 235,44 €
- Les travaux au cimetière :	37 113,60 €
- La mise aux normes de l'électricité au centre socioculturel :	10 140,00 €
- L'achat de matériel pour les fêtes et cérémonies :	6 112,44 €
- L'acquisition pour les aménagements extérieurs y compris panneaux de signalisation :	13 294,59 €
- Les acquisitions pour les bâtiments communaux :	1 679,52 €
- Les acquisitions pour les services techniques et espaces verts :	4 732,80 €

Il reste également à financer les restes à réaliser (dépenses d'investissement engagées non mandatées) pour un montant total de 156 000 € et qui correspondent :

- A la reprise de concessions dans le cimetière :	8 442,00 €
- A l'achat d'une nouvelle fontaine à eau pour la cantine :	2 353,00 €
- Au solde des études pour les travaux de réhabilitation de la rue Georges Hermann :	20 950,00 €
- Au solde des travaux de la première tranche de l'optimisation de l'éclairage public :	99 400,00 €
- A la pose d'une nouvelle chaudière dans les vestiaires du foot :	24 100,00 €
- A l'achat de mobilier pour l'école :	755,00 €

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont pris en compte pour l'élaboration de l'affectation des résultats de l'année N-1. Ils contribuent à l'équilibre du budget.

En recettes :

Deux types de recettes coexistent :

- Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
- Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée - FCTVA...).

Le volume total des recettes d'investissement est détaillé ci-dessous :

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits consommés
13	Subvention d'investissement	140 000,00 €	90 014,40 €
16	Emprunt	200 000,00 €	200 000,00 €
10	Dotations dont FCTVA et taxes d'aménagement	59 061,52 €	87 701,06 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	317 938,48 €	317 938,48 €
021	Virement de la section de fonctionnement	469 213,00 €	
040	Opérations d'ordre	90 787,00 €	90 787,00 €
TOTAL		1 277 000,00 €	786 440,94 €

L'écart entre le volume total des recettes d'investissement et celui des dépenses d'investissement engendre le résultat. Pour l'exercice 2023, la section d'investissement affiche un résultat excédentaire de : 187 350,24 €.

Le résultat cumulé avec les exercices antérieurs est déficitaire de 44 088,24 €.

Sont également inscrits les restes à réaliser en recettes. Ils correspondent au solde des subventions de la première tranche de l'éclairage public pour un montant de 48 000 €.

Comme prévu au Code Général des Collectivités Territoriales, il sera financé, ainsi que les restes à réaliser, au budget 2024, par la capitalisation d'une partie du résultat excédentaire de la section de fonctionnement selon le procédé suivant :

Recettes de Fonctionnement	
Résultat excédentaire fin 2023	854 530,44 €
Capitalisation	- 152 088,24 €
Résultat excédentaire au BP 2024	702 442,20 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Résultat déficitaire fin 2023	44 088,24 €	Restes à réaliser	48 000,00 €
Restes à réaliser	156 000,00 €	Excédent capitalisé	152 088,24 €
Equilibre	200 088,24 €	Equilibre	200 088,24 €

III. CONCLUSION :

Les élus de la ville de Saint-Julien-lès-Metz ont pris des engagements qui reposent sur des objectifs précis et ciblés : construire le futur ; améliorer la vie quotidienne des concitoyens ; créer du lien social, être solidaire, remettre l'humain au centre des préoccupations, pour retrouver une ville où les liens sociaux, culturels est une volonté forte et réelle. Ils sont animés par la volonté de construire le futur ; d'améliorer la vie quotidienne des Saint-Juliennois(e)s ; pour retrouver une ville où il fait bon vivre, une ville où chacun trouve sa place. La mairie c'est notre maison à tous....

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : St Julien-lès-Metz (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21570616900012

POSTE COMPTABLE : SGC METZ

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : St Julien-lès-Metz (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706169-20240325-DCM2024_03_

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	51
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	52
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	55
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	56
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	57
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	60
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	63
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	66
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	67
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	70
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	72
A1.908 - Fonction 8 - Transports	75
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	79
A2.01 - Opérations non ventilables	81
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	91
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	94
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	102
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	104
A2.938 - Fonction 8 - Transports	107

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	115
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	117
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	118
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	119
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	120
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	121
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	122
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affection spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	123
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	127
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	128
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	129
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	130
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	131
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	132
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I	A
Population totale			

		Informations statistiques	Valeurs
Population totale			3531

		Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			3960059

		Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		538,37
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		728,12
3	Dépenses d'équipement brut / population		454,24
4	Encours de dette / population (2) (3)		208,04
5	DGF / population		22,66
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		83,11
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		62,39
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		28,57
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
 - Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) à compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 le budget prévisionnel par délibération N°... du ...
 le budget prévisionnel par « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
 (5) à compléter par un seul des trois choix suivants :
 sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com
 99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 055 533,29	5 147 103,14	228 866,97 A1
Investissement	600 140,94	876 455,34 (3)	-231 438,48 A2
Fonctionnement	2 455 392,35	4 270 647,80 (4)	460 305,45 A3
			2 275 560,90

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	156 000,00 III + IV	48 000,00 B1	-108 000,00
Investissement	156 000,00 III	48 000,00 B2	-108 000,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 212 436,82
Investissement	A2 + B2	-63 124,08
Fonctionnement	A3 + B3	2 275 560,90

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excéditaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 156 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
107	Opération d'équipement n° 107	755,00
109	Opération d'équipement n° 109	24 100,00
141	Opération d'équipement n° 141	99 400,00
142	Opération d'équipement n° 142	20 950,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	10 795,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 921 911,76	2 074 000,00	
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	156 000,00 (si solde négatif) 44 088,24	(si solde positif) 0,00	48 000,00
		=		=
	Total de la section d'investissement (2)	2 122 000,00		2 122 000,00
		+		
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 455 000,00	2 752 557,80	
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00 (si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	0,00
		=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 455 000,00		3 455 000,00
		+		
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 577 000,00		5 577 000,00

(1) Avoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Le résultat de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Le résultat de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Le total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

				II
				B1
Numéro	Libellé			Montant
	TOTAL			0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

		II	
		B2	
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Montant	
		0,00	
TOTAL			
	« AE de dépenses imprévues » (2)		
		0,022	0,00
TOTAL GENERAL			
			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance l'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	18 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	115 581,17	11 550,00	120 000,00	120 000,00	131 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	601 993,35	144 450,00	1 471 924,76	1 471 924,76	1 616 374,76
Total des dépenses d'équipement		826 574,52	156 000,00	1 702 924,76	1 702 924,76	1 858 924,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		128 200,00	0,00	128 200,00	128 200,00	128 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		954 774,52	156 000,00	1 831 124,76	1 831 124,76	1 987 124,76

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00

TOTAL	1 045 561,52	156 000,00	1 921 911,76	1 921 911,76	2 077 911,76
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					44 088,24
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 122 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D’INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l’assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	140 000,00	48 000,00	140 000,00	140 000,00	188 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	200 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d’équipement		340 000,00	48 000,00	840 000,00	840 000,00	888 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	59 061,52	0,00	81 911,76	81 911,76	81 911,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	317 938,48	0,00	152 088,24	152 088,24	152 088,24
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
Total des recettes financières		377 000,00	0,00	457 000,00	457 000,00	457 000,00
45...	Chapitres d’opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d’investissement		717 000,00	48 000,00	1 297 000,00	1 297 000,00	1 345 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	469 213,00		686 213,00	686 213,00	686 213,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d’ordre d’investissement		560 000,00				

TOTAL	1 277 000,00	48 000,00	2 074 000,00	2 074 000,00	2 122 000,00
+					
R 001 SOLDE D’EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D’INVESTISSEMENT CUMULEES					2 122 000,00

Pour information :

Il s’agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l’excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	686 213,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l’exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d’investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l’annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n’est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n’est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d’un service public non personnalisé qu’elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur au 27/03/2024.

Le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	877 350,00	0,00	885 000,00	885 000,00	885 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 550 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	24 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 466 350,00	0,00	2 645 000,00	2 645 000,00	2 645 000,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 514 350,00	0,00	2 678 000,00	2 678 000,00	2 678 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	469 213,00		686 213,00	686 213,00	686 213,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		560 000,00		777 000,00	777 000,00	777 000,00

TOTAL	3 074 350,00	0,00	3 455 000,00	3 455 000,00	3 455 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 455 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	110 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	218 000,00	0,00	227 000,00	227 000,00	227 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	601 000,00	0,00	601 200,00	601 200,00	601 200,00
731	Fiscalité locale	1 497 000,00	0,00	1 545 800,00	1 545 800,00	1 545 800,00
74	Dotations et participations (3)	210 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00	187 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 907,55	0,00	10 770,80	10 770,80	10 770,80
Total des recettes de gestion courante		2 640 907,55	0,00	2 661 770,80	2 661 770,80	2 661 770,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 640 907,55	0,00	2 661 770,80	2 661 770,80	2 661 770,80

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00

TOTAL	2 731 694,55	0,00	2 752 557,80	2 752 557,80	2 752 557,80
			+		
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		702 442,20
				=	
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 455 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	686 213,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	8 200,00	0,00	8 200,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 000,00	0,00	120 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 502 129,76		1 502 129,76
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	2 000,00	0,00	2 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	91 000,00	0,00	91 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	110 795,00	0,00	110 795,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	153 000,00	0,00	153 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		90 787,00	90 787,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 987 124,76	90 787,00	2 077 911,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	44 088,24
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 122 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	885 000,00		885 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 580 000,00		1 580 000,00
014 Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	165 000,00	0,00	165 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	25 000,00	0,00	25 000,00
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 000,00	90 787,00	93 787,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		686 213,00	686 213,00
Dépenses de fonctionnement – Total	2 678 000,00	777 000,00	3 455 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 455 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

(5) Hors chapitres opérations.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	81 911,76	0,00	81 911,76
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	188 000,00	0,00	188 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	700 000,00	0,00	700 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		90 787,00	90 787,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		686 213,00	686 213,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	223 000,00		223 000,00
Recettes d'investissement – Total	1 192 911,76	777 000,00	1 969 911,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	152 088,24
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 122 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	90 000,00		90 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	227 000,00		227 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	601 200,00		601 200,00
731 Fiscalité locale	1 545 800,00		1 545 800,00
74 Dotations et participations (8)	187 000,00		187 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	10 770,80	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	90 787,00	90 787,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 661 770,80	90 787,00	2 752 557,80

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	702 442,20
---	-------------------

REÇU EN PREFECTURE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	le 27/03/2024,00
--	-------------------------

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

				III	A
--	--	--	--	-----	---

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 045 561,52	156 000,00		1 921 911,76	1 921 911,76	0,00	1 921 911,76	2 077 911,76
018 RSA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00
21 Immobilisations corporelles	105 484,17	10 795,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	110 795,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	53 074,52	0,00		153 000,00	153 000,00	0,00	153 000,00	153 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	559 015,83	145 205,00		1 356 924,76	1 356 924,76	0,00	1 356 924,76	1 502 129,76
Total des dépenses d'équipement	826 574,52	156 000,00		0,00	1 702 924,76	0,00	1 702 924,76	1 858 924,76
10 Dotations, fonds divers et réserves	8 200,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
18 Cpt de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	128 200,00	0,00		128 200,00	128 200,00	0,00	128 200,00	128 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	954 774,52	156 000,00		0,00	1 831 124,76	0,00	1 831 124,76	1 987 124,76
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	90 787,00			90 787,00	90 787,00		90 787,00	90 787,00
Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	90 787,00			90 787,00	90 787,00		90 787,00	90 787,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)							44 088,24	
Total des dépenses d'investissement cumulées							2 122 000,00	

état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir "état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RF 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III
	A	

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	959 061,52	I	1 921 911,76	II	III = I + II
018	RSA	959 061,52	48 000,00	1 921 911,76	1 921 911,76	1 969 911,76
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	140 000,00 200 000,00	48 000,00 0,00	140 000,00 700 000,00	140 000,00 700 000,00	188 000,00 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		340 000,00	48 000,00	840 000,00	840 000,00	888 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	59 061,52	0,00	81 911,76	81 911,76	81 911,76
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
Total des recettes financières		59 061,52	0,00	304 911,76	304 911,76	304 911,76
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		399 061,52	48 000,00	1 144 911,76	1 144 911,76	1 192 911,76
021	Virement de la section de fonctionnement	469 213,00		686 213,00	686 213,00	686 213,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		560 000,00		777 000,00	777 000,00	777 000,00
REÇU EN PREFECTURE						
le 27/03/2024						
Application agréée E-legalite.com						

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 152 088,24

Total des recettes d'investissement cumulées 2 122 000,00

(2) Voir "état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($R/040 = DF/042$).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($D/041 = R/041$).

(7) Le solde d'exécution reportée est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	A1
TOTAL	1 045 561,52	156 000,00	0,00	1 921 911,76	1 921 911,76	0,00	1 921 911,76	2 077 911,76	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2051 Concessions, droits similaires	18 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	91 000,00	0,00	0,00	91 000,00	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
2046 Attributions compensation investissement	91 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
21 Immobilisations corporelles	105 484,17	10 795,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	110 795,00
2112 Terrains de voirie	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2115 Terrains bâtis	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2116 Cimetières	42 405,60	8 442,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	18 442,00	2 000,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21312 Bâtiments scolaires	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
2151 Réseaux de voirie	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
215738 Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autre matériel et outillage de voirie									
2158 Autres inst.,matériel,outil.. techniques	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Autres matériels de transport	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	51 078,57	2 353,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	12 353,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	53 074,52	0,00	0,00	153 000,00	153 000,00	0,00	153 000,00	153 000,00	153 000,00
223 Constructions	53 074,52	0,00		103 000,00	103 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
225 Install.,matériel et outill.. technique	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des opérations d'équipement (4)	559 015,83	145 205,00	0,00	1 356 924,76	1 356 924,76	0,00	1 356 924,76	1 502 129,76	
Tot des dépenses d'équipement	826 574,52	156 000,00	0,00	1 702 924,76	1 702 924,76	0,00	1 702 924,76	1 858 924,76	

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10 Dotations, fonds divers et réserves	8 200,00	0,00		8 200,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
10226 Taxe d'aménagement	8 200,00	0,00		8 200,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
1641 Emprunts en euros	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
1678 Autres emprunts et dettes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16876 Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
18 Opte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	128 200,00	0,00		128 200,00	0,00	128 200,00	128 200,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	954 774,52	156 000,00		1 831 124,76	1 831 124,76	0,00	1 831 124,76
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	90 787,00			90 787,00	90 787,00	90 787,00	90 787,00
198 Neutralisation des amortissements	90 787,00			90 787,00	90 787,00	90 787,00	90 787,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	90 787,00			90 787,00	90 787,00	90 787,00	90 787,00

aller les articles conformément au plan de comptes.
état I-B pour le contenu du budget précédent.

Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

état III-2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

une prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
106	HOTEL DE VILLE		570 193,08	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
107	ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE		2 091 970,82	755,00	51 924,76	51 924,76	0,00	51 924,76
109	TERRAINS DE FOOTBALL		1 115 136,21	24 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
129	AMENAGEMENT DU BAS CHENE		1 351 062,21	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
130	NOUVEAU CENTRE SOCIOCULTUREL		127 229,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
141	MISE AUX NORMES RESEAU EL		195 042,55	99 400,00	255 000,00	255 000,00	0,00	255 000,00
142	REHABILITATION GEORGES HERMANN		29 245,44	20 950,00	1 020 000,00	1 020 000,00	0,00	1 020 000,00
TOTAL			4 837 688,63	145 205,00	1 356 924,76	1 356 924,76	0,00	1 356 924,76

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------

Cet état ne contient pas d'information.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : HOTEL DE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		369 501,69	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 506,54	0,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	30 506,54	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 881,63	0,00	10 000,00	10 000,00
21311	Bâtiments administratifs	2 232,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	11 900,66	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 748,97	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	292 113,52	0,00	2 000,00	2 000,00
2313	Constructions	291 090,65	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 022,87	0,00	2 000,00	2 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	1 870 861,96	a	755,00	51 924,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	287 755,15	755,00	10 000,00	10 000,00
21312	Bâtiments scolaires	1 888,48	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	755,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	285 866,67	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 583 106,81	0,00	41 924,76	41 924,76
2313	Constructions	388 458,73	0,00	41 924,76	41 924,76
2315	Install., matériel et outill. technique	1 194 648,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-52 679,76
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109
LIBELLE : TERRAINS DE FOOTBALL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	958 432,23	a	24 100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	139 467,98	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	139 467,98	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	818 964,25	24 100,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	375 343,88	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	83 746,18	24 100,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	359 874,19	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-24 100,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 129
LIBELLE : AMENAGEMENT DU BAS CHENE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 287 375,11	a	15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 287 375,11	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 234 261,89	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	27 784,88	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	25 328,34	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : NOUVEAU CENTRE SOCIOCULTUREL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	127 229,65	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	127 229,65	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	127 229,65	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 141
LIBELLE : MISE AUX NORMES RESEAU EL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	195 042,55	a	99 400,00	255 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	195 042,55	99 400,00	255 000,00	255 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	195 042,55	99 400,00	255 000,00	255 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-354 400,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : REHABILITATION GEORGES HERMANN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	29 245,44	a	20 950,00	1 020 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 245,44	20 950,00	1 020 000,00	1 020 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	29 245,44	20 950,00	1 020 000,00	1 020 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 040 950,00
--------------------------------------	----------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour némioire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
					I	II
TOTAL	959 061,52	48 000,00	1 921 911,76	1 921 911,76	1 969 911,76	1 969 911,76
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	140 000,00	48 000,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00	188 000,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	140 000,00	48 000,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00	188 000,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	200 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
1641 Emprunts en euros	200 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	340 000,00	48 000,00	840 000,00	840 000,00	888 000,00	888 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	59 061,52	0,00	81 911,76	81 911,76	81 911,76	81 911,76
10222 FCTVA	11 000,00	0,00	32 911,76	32 911,76	32 911,76	32 911,76
10226 Taxe d'aménagement	48 061,52	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
Total des recettes financières	59 061,52	0,00	304 911,76	304 911,76	304 911,76	304 911,76
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	399 061,52	48 000,00	1 144 911,76	1 144 911,76	1 192 911,76	1 192 911,76
021 Virement de la section de fonctionnement	469 213,00		686 213,00	686 213,00	686 213,00	686 213,00
022 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00	90 787,00
46 Attributions compensation investissement	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00	90 787,00
023 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	560 000,00		777 000,00	777 000,00	777 000,00	777 000,00

tiliser les articles utilisés conformément au plan de comptes.

état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) 165, 166 et 1649.

(4) Excepionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

- (5) Voir "annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R/040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/041 = R/041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 074 350,00	0,00	3 455 000,00	3 455 000,00	0,00	0,00	3 455 000,00	3 455 000,00
011	Charges à caractère général (3)	877 350,00	0,00	885 000,00	885 000,00	0,00	885 000,00	885 000,00	885 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 550 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	24 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 466 350,00	0,00	2 645 000,00	2 645 000,00	0,00	0,00	2 645 000,00	2 645 000,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
	Total des dépenses financières	48 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
	Total des dépenses réelles	2 514 350,00	0,00	2 678 000,00	2 678 000,00	0,00	0,00	2 678 000,00	2 678 000,00
023	Virement à la section d'investissement	469 213,00		686 213,00	686 213,00			686 213,00	686 213,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	90 787,00		90 787,00	90 787,00			90 787,00	90 787,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	560 000,00		777 000,00	777 000,00			777 000,00	777 000,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)							0,00	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées							3 455 000,00	3 455 000,00

état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
	III B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 731 694,55	0,00	2 752 557,80	2 752 557,80	2 752 557,80
013	Atténuations de charges (2)	110 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	218 000,00	0,00	227 000,00	227 000,00	227 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	601 000,00	0,00	601 200,00	601 200,00	601 200,00
731	Fiscalité locale	1 497 000,00	0,00	1 545 800,00	1 545 800,00	1 545 800,00
74	Dotations et participations (2)	210 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00	187 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	4 907,55	0,00	10 770,80	10 770,80	10 770,80
	Total des recettes de gestion des services	2 640 907,55	0,00	2 661 770,80	2 661 770,80	2 661 770,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00				
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 640 907,55	0,00	2 661 770,80	2 661 770,80	2 661 770,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	90 787,00		90 787,00	90 787,00	90 787,00
					R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	702 442,20
					Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 455 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Ces comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Une prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

(chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié, ou en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

REÇU EN PREFECTURE
Le 27/03/2024
 Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général (4)	3 074 350,00	0,00	0,00	3 455 000,00	0,00	3 455 000,00	3 455 000,00
6042	Achats de prestations de services	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
60613	Chauffage urbain	155 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	135 950,00	0,00	138 950,00	138 950,00	0,00	138 950,00	138 950,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	135 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	13 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6157	Multirisques	15 000,00	0,00	15 100,00	15 100,00	0,00	15 100,00	15 100,00
6158	Etudes et recherches	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6159	Documentation générale et technique	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6160	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6161	Autres frais divers	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6162	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6163	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6164	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I					
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6234	Réceptions	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes forcierées	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 550 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00		1 580 000,00	1 580 000,00
6218	Autre personnel extérieur	36 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6331	Versement mobilité	16 000,00	0,00	16 200,00	16 200,00		16 200,00	16 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 200,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 800,00	0,00	16 200,00	16 200,00		16 200,00	16 200,00
64111	Rémunération principale titulaires SFT, indemnité de résidence NBI	815 000,00	0,00	647 000,00	647 000,00		647 000,00	647 000,00
64112	Autres indemnités	0,00	0,00	21 100,00	21 100,00		21 100,00	21 100,00
64113	Rémunerations	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
64118	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	162 000,00	162 000,00		162 000,00	162 000,00
64131	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	213 000,00	213 000,00		213 000,00	213 000,00
64132	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	162 000,00	0,00	5 100,00	5 100,00		5 100,00	5 100,00
64138	Cotisations aux caisses de retraites	195 000,00	0,00	10 200,00	10 200,00		10 200,00	10 200,00
6451	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00		163 000,00	163 000,00
6458	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00	198 000,00	198 000,00		198 000,00	198 000,00
64581	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	8 100,00	8 100,00		8 100,00	8 100,00
64581	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 000,00	0,00	48 700,00	48 700,00		48 700,00	48 700,00
64581	Allocations chômage versées directement	13 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
64581	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00	5 600,00	5 600,00		5 600,00	5 600,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6478	Autres charges sociales diverses	24 000,00	0,00	24 300,00	24 300,00	24 300,00	24 300,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	24 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	15 800,00	15 800,00	0,00	15 800,00
65315	Formation	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
653172	Cotis fonds financ allocation fin mandat	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
65748	Subv.fonct autres personnes droit privé	22 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 466 350,00	0,00	2 645 000,00	0,00	2 645 000,00	2 645 000,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 981,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
6688	Autres	10 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
679	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
687	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00				
	Total des charges financières et spécifiques	48 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
	Total des dépenses réelles	2 514 350,00	0,00	2 678 000,00	0,00	2 678 000,00	2 678 000,00
	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>469 213,00</i>		<i>686 213,00</i>		<i>686 213,00</i>	<i>686 213,00</i>

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	90 787,00	I		90 787,00	II	90 787,00	90 787,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	90 787,00			90 787,00	90 787,00	90 787,00	90 787,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		560 000,00			777 000,00	777 000,00		777 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des CNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						2 752 557,80
	TOTAL	2 731 694,55	0,00	2 752 557,80	2 752 557,80	2 752 557,80
013	Atténuations de charges (3)	110 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6479	Remboursement sur autres charges sociales	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	218 000,00	0,00	227 000,00	227 000,00	227 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70323	Red. occupation dom. public	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 400,00	0,00	700,00	700,00	700,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	140 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	46 100,00	0,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	601 000,00	0,00	601 200,00	601 200,00	601 200,00
73211	Attribution de compensation	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
7323	Revers. prél. / jeux et paris hippiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 497 000,00	0,00	1 545 800,00	1 545 800,00	1 545 800,00
73111	Impôts directs locaux	1 402 000,00	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	1 000,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations et participations (3)	210 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00	187 000,00
1	Dotation forfaitaire des communes	85 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
21	DSR des communes	30 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	FCTVA	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
48	Participation autres communes	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
8222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
888	Autres	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
83	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 907,55	0,00	10 770,80	10 770,80
752	Revenus des immeubles	4 907,55	0,00	5 000,00	5 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	5 770,80	5 770,80
Total des recettes de gestion des services		2 640 907,55	0,00	2 661 770,80	2 661 770,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 640 907,55	0,00	2 661 770,80	2 661 770,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	90 787,00		90 787,00	90 787,00
77681	Neutralisation des amortissements	90 787,00		90 787,00	90 787,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		90 787,00		90 787,00	90 787,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) I-B recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux deux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

(6) Les articles 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Lorsque le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	1	2	3	4	4-4 RSA
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc., jeuun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors RSA)	
	DEPENSES	1 831 124,76		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 471 924,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 297 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	223 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	234 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 831 124,76
10	Dotations, fonds divers et réservés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 471 924,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 297 000,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 000,00
10	Dotations, fonds divers et réservés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 000,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV
		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01	Opérations non ventilables	
	DEPENSES			
102	Dotations et fonds d’investissement			8 200,00
164	Emprunts auprès des éts financiers			120 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement			15 000,00
204	Subventions d'équipement versées			91 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires			5 000,00
211	Terrains			20 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains			2 000,00
213	Constructions			13 000,00
215	Installat [®] , matériel, outillage techniq.			25 000,00
218	Autres immobilisations corporelles			60 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours			1 471 924,76
	RECETTES			1 297 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			223 000,00
102	Dotations et fonds d’investissement			81 911,76
106	Réserves			152 088,24
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort			140 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers			700 000,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale					
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03					
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région/Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.environ.culture,éduc.	035 Conseil de territoire	038 Autres Instances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE		052 FEDER		058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
		DEFENSES	RECETTES	FEADER	FEAMP	Autres		
DEFENSES		0,00		0,00		0,00		0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	V

A1.901**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle						CNFPT - Formation des actifs occupés						CFNPT et CDG - missions spécifiques						257 258					
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante des personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	2577 Autres	258 Autres										
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00					
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00					

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				26	27	28	29		
			Hébergement et restauration scolaires	281	282	283	284	288	
					Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement	
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	V A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	31					
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants
DEPENSES			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éducat.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité			TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres	349	39	Sécurité	39	
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé				414 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES	
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Action sociale					
			420	421	422	423	424	425
			4211	4212	4213	4214	4221	4222
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV	A1.904
--	--	-----------	---------------

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Action sociale				TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Évaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV
		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	Services communs	Aménagement et services urbains				518 Autres actions d'aménagement urbain
				510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Éclairage public	513 Art public	
DEPENSES		0,00			0,00		0,00	0,00
REÇETTES		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espaces rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	58		59	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				56	Autres actions			
DÉPENSES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	60 Interventions économiques transversales	61 Structure d'animation et de dév. éco.	62		Actions sectorielles	63
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et: artisanat		
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco:sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs transversales	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine		
					721 Collecte et traitement des déchets		722 Propriété urbaine
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	
					0,00	0,00	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES				0,00	0,00	0,00
	RECETTES				0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques technico.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	755 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs			
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien
DEFENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84						849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale départementale	843 Voirie métropolitaine	844 Voirie communale	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures				86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prot.apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	52 100,00		581 550,00	0,00	169 150,00	955 600,00	286 350,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	127 550,00	0,00	18 650,00	249 600,00	203 450,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	342 000,00	0,00	149 000,00	677 000,00	70 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 100,00	112 000,00	0,00	1 500,00	29 000,00	12 400,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES	2 250 770,80		30 000,00	0,00	700,00	245 500,00	50 600,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	22 000,00	0,00	700,00	21 500,00	15 600,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	8 000,00	0,00	0,00	140 000,00	30 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	601 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 545 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	103 000,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	770,80	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								IV	A2
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	557 850,00	0,00	31 000,00	44 400,00		2 678 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	216 350,00	0,00	25 000,00	44 400,00		885 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	341 500,00	0,00	0,00	0,00		1 580 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		165 000,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00	
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	55 200,00	0,00	5 700,00	23 300,00		2 661 770,80	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	30 200,00	0,00	0,00	0,00		90 000,00	
73	Impôts et taxes	0,00	25 000,00	0,00	700,00	23 300,00		227 000,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 545 800,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		187 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		10 770,80	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV
		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01
DEPENSES		
654	Perdes sur créances irrécouvrables	2 000,00
657	Charges intervenant opt prop. - Subvent°	2 100,00
661	Charges d'intérêts	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonds.	3 000,00
739	Réverst. et restit. sur impôts et taxes	15 000,00
RECETTES		
731	Fiscalité locale	1 545 800,00
732	Fiscalité reversée	601 200,00
741	D.G.F.	88 000,00
744	FCTVA	5 000,00
748	Autres attributions et participations	15 000,00
758	Produits divers de gestion courante	770,80
2 250 770,80		

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV - ANNEXES	
		FONCTION 0 - Services généraux	

Article / compte nature (1)	Libellé	02					
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres
606	Achats non stockés de matières et fournitures	443 650,00	2 000,00	6 900,00	22 000,00	2 000,00	5 200,00
611	Contrats de prestations de services	28 350,00	0,00	1 200,00	1 000,00	0,00	200,00
613	Locations	13 250,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	5 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	5 000,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Pub., publications, relations publiques	7 000,00	0,00	2 500,00	12 500,00	0,00	0,00
626	Déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 000,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	2 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
REÇETTES		22 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00

Ajouter à l'annexe pour afficher les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Assemblée délibérante	03			035 Conseil de territoire	038 Autres instances
			031 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	032 Conseil cult., éduc., env.	033 Conseil cult., éduc., env.		
	DEPENSES		98 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
662	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
664	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
665	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Faire aller les comptes à trois chiffres.

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV - ANNEXES	IV
		A2.930	

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Action relevant de la subvention globale	04			TOTAL DU CHAPITRE
			041	042	043	
	DÉPENSES					
606	Achats non stockés de matières et fournies	0,00	0,00	0,00	0,00	581 550,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	31 750,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	15 750,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	10 750,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
657	Charges intervenantes cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
	RECETTES					
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
641	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	Relevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
						8 000,00

Ajouter les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEFENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES		V	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.931	

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	160 900,00	3 250,00	5 000,00	0,00	169 150,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	6 000,00	250,00	0,00	0,00	6 250,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 500,00	3 000,00	2 500,00	0,00	2 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
657	Charges intervenant ^e opt prop. - Subvent ^e	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES		0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
647	Autres charges sociales	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV - ANNEXES	
Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles
		212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées

Article / compte nature (1)	Libellé	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	
		0,00	298 150,00	325 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES								
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	30 500,00	58 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 200,00	2 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	15 000,00	30 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	1 200,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	700,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	550,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	1 000,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	4 900,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Remunerations du personnel	0,00	156 400,00	148 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	81 300,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	5 400,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant opt prop. - Subvent°	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECHETTES								
		0,00	19 200,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Remunerations du personnel	0,00	15 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 200,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Participations	0,00	3 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Toujours utiliser les nombres à trois chiffres.

A - PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE
**IV
A2.932**
FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle										CNFPT - Formation des actifs occupés			CFNPT et CDG - missions spécifiques		
		25			25			256			257			257			
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnaliste des personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	2571 Concours	2572 Missions administratives	2571 Concours	2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
632	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges intervent ^e cpt prop.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Subvent ^c																
	REÇETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle										258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnaliste personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	CNFPT - Formation des actifs occupés				257 CFNPT et CIG - missions spécifiques	
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2571 Concours	2572 Missions administratives
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	26	27	28	Autres services périscolaires et annexes			29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
							282		283		
							Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	
	DEPENSES			0,00	0,00	83 100,00	11 000,00	0,00	0,00	237 400,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services			0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures			0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	94 706,00
611	Contrats de prestations de services			0,00	0,00	80 200,00	0,00	0,00	0,00	700,00	85 050,00
615	Entretien et réparations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 750,00
616	Primes d'assurances			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
618	Divers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
621	Personnel extérieur au service			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
624	Transports biens, transports collectifs			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication			0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00
628	Divers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	13 900,00
641	Rémunerations du personnel			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 000,00	448 400,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 500,00	198 300,00
647	Autres charges sociales			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	13 400,00
655	Contributions obligatoires			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
657	Charges intervent ^e cpt prop - Subven ^e			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	RECHETTES			0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	90 500,00	0,00
641	Rémunerations du personnel			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
647	Autres charges sociales			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	3 500,00
710	Prestations de services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	140 000,00
	Participations			0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	84 000,00

tailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024
Application agréée E-legalite.com
99_BU-057-215706169-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****V****A2-933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31				317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées		
DEPENSES		0,00	181 050,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	54 850,00	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	500,00	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	47 900,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	900,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenante cpt prop. - Subvention	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	20 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	601	Rémunérations du personnel	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	602	Autres charges sociales	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	603	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	604	Revenus des immeubles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Faire aligner les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32				Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	
		325 Autres équipements sportifs ou loisirs			326	
604	Achats d'études, prestations de services	38 700,00	42 850,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni ⁽¹⁾	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	25 400,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	20 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	1 000,00	550,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven ^e cpt.prop. - Subvent ^e	4 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité			TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres	Autres	39 Sécurité	39 Sécurité	39 Sécurité	
604	Achats d'études, prestations de services	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourn.	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 800,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
613	Locations	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 100,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 650,00
624	Transports biens, transports collectifs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657	Charges intervenant ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00
	REÇUS EN PREFECTURE										50 600,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
706	Prestations de services	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détacher les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé				414 Autres actions
		410 Services communs	411 PMSI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES		IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.934	

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Action sociale					
			420	421	421	421	422	422
				4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies
DEPENSES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES		IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2/934	

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Action sociale				TOTAL DU CHAPITRE			
		423 Personnes âgées	4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

Article / compte nature (1)	Liberé	50	Services communs	510	Services communs	511	Espaces verts urbains	512	Eclairage public	513	Art public
	DÉPENSES	0,00		167 350,00		308 500,00		82 000,00		0,00	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	29 900,00	14 700,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	500,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	38 900,00	40 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	6 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 500,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 500,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	63 000,00	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	11 000,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	13 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES	0,00	35 600,00	19 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	15 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	600,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	20 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00									

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Liberé	50	Services communs	510	Services communs	511	Espaces verts urbains	512	Eclairage public	513	Art public	514	Electrification	515	Opérations d'aménagement	518	Autres actions d'aménagement urbain
	DÉPENSES	0,00		167 350,00		308 500,00		82 000,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
51	Aménagement et services urbains																

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2/935	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	Habitat (Logement)			Logement social
					551	552	553	
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l'accession à la propriété	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2/935	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	56	57	58	59	TOTAL DU CHAPITRE
			Techno. de l'information et de la comm.	Réserves Fondières	Autres actions d'aménagement	Sécurité	
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	557 850,00
606	Achats non stockés de matières et fourni		0,00	0,00	0,00	0,00	103 600,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
615	Entretien et réparations		0,00	0,00	0,00	0,00	83 900,00
616	Primes d'assurances		0,00	0,00	0,00	0,00	6 050,00
618	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
623	Pub., publications, relations publiques		0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication		0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)		0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
641	Rémunérations du personnel		0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance		0,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00
647	Autres charges sociales		0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	55 200,00
641	Rémunérations du personnel		0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
647	Autres charges sociales		0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
703	Redevances utilisation du domaine		0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
708	Autres produits		0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco..	63 Actions sectorielles		
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres	
DÉPENSES		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
REVENUS		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
REÇEVES		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2/936	

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	IV – ANNEXES	IV
		A2.937

IV - ANNEXES

A - PRÉSENTATION CROISSE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLEE

FONCTION 7 = Environnement

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706169-20240325-DCM2024_03

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

**IV
A2937**

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV	A2.937
--	--	-----------	---------------

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de l'énergie				76 Présv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éoliennes	754 Energie hydraulique				
DEPENSES									
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	31 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
657	Charges intenant ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	1 000,00
RECETTES									
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	5 700,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES		V	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2-938	

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Transports scolaires	81			82			828		
				820	Services communs	Transport sur route	821	Transport ferroviaire	822	Transport fluvial	824	Transport maritime
DEPENSES												
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES												
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES							
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES									
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	7 400,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
RECETTES									
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	23 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV – ANNEXES	I
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures				86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 400,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 300,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)							0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)							1 800 000,00					
1641 Emprunts en euros (total)							1 800 000,00					
0500420175200202 CREDIT MUTUEL DE ST JULIEN CAISSE DEPOTS CONSIGNATION CREDIT AGRICOLE	07/08/2023 12/06/2015	2007-09-07 01/03/2024 2015-06-20	30/09/2007 01/03/2024 20/09/2015	1 000 000,00 200 000,00 600 000,00	F F F	4,450 3,860 1,740	4,450 3,860 1,740	M T T	P P P	A-1 A-1 A-1		
1643 Emprunts en devises (total)							0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur l'ligne de trésorerie (total)							0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)							0,00					
168 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)							0,00					
Dettes pour METP et PPP (total)							0,00					
Dettes envers partenaires-acquéreurs (total)							0,00					
Autres emprunts et dettes (total)							0,00					

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Catégorie d'emprunt (8)						
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert éventuelle (12)	Catégorie d'emprunt après couverture	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		ICNE de l'exercice (17)
									Taux d'intérêt	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		734 580,77					116 592,22	22 095,90	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		734 580,77					116 592,22	22 095,90	0,00
0500420175200202	0,00	A-1	255 311,02	3,00		0,000	65 559,55	10 034,93	0,00	0,00	697,33
56550137	0,00	A-1	200 000,00	14,00		0,000	10 092,56	7 467,84	0,00	0,00	582,14
86477505039	0,00	A-1	279 269,75	6,00		0,000	40 940,11	4 583,13	0,00	0,00	115,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1679 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert 0,00	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N 734 580,77	Durée résiduelle (en années) (13)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	
						Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital (16)	Charges d'intérêt (17)
Total général							116 592,22	22 095,90	0,00
									697,33

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts égés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										IV
										B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00	

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Repartir la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Ecart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Repartir le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défini de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(9) Indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisées au 7/6.

(12) Indiquer le montant, l'indice ou formule.

(13) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(14) Repartir les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(15) Repartir les intérêts à payer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisées à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Écart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel)	Nombre de produits % de l'encours	3 100,01	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	734 580,77		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0,00
	Montant en euros						0,00

Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l’exercice	Dont
				Intérêts (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS****MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du
		09/10/2023
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Attributions de compensation d'investissement	1	09/10/2023
Bien de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €	1	09/10/2023
Autre matériel et outillage d'incendie-défense civ	2	09/10/2023
Frais d'études, recherches, développement	3	09/10/2023
Subvention d'équipement versées	5	09/10/2023
Concessions et droits similaires	5	09/10/2023
Autres immobilisations incorporelles	5	09/10/2023
Matériel et outillage de voirie	5	09/10/2023
Matériel et outillage technique	5	09/10/2023
Agencement et aménagements divers	5	09/10/2023
Matériel informatique	5	09/10/2023
Matériel de téléphonie	5	09/10/2023
Matériel de transport - voiture	8	09/10/2023
Matériel de bureau et mobilier	8	09/10/2023
Autres mobilier	8	09/10/2023
Frais d'études, documents d'urbanisme	10	09/10/2023
Autres constructions	10	09/10/2023
Installations de voiries	10	09/10/2023
Matériel roulant, outillage de voirie	10	09/10/2023
Agencement et aménagement terrains	15	09/10/2023
Agencement aménagements des constructions	15	09/10/2023
Matériel de transports-camion	15	09/10/2023
Subventions d'équipement versées-Bâtiment, voirie	30	09/10/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 458		Intitulé de l'opération : OPERATIONS SOUS MANDAT			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	DEPENSES (a)					
45 (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)		0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (b)					
		0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
IV	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine		Annuité à verser au cours de l'exercice
		Dette en capital au 01/01/N	Dettes en capital au 31/12/N	
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Index (4)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : trimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2024
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

				IV	
				B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)					
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		1,00	0,00	1,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	1,00	6,00	6,00
Adjoint admin territorial principal 1er cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint admin territorial principal 1er cl	C	0,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	12,00
Adj tech principal 1er cl	C	2,00	0,00	2,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	0,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00
Technicien principal 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00
ASEM principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Asst spé principal 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00

RECUE EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Pcp1 2cl							
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f		25,00	1,00	26,00	26,00	0,00	26,00
+ g + h + i + j + k + l)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		FONDAMENTE DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	332-13	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD CDD
Agent spécialisé principal 2ème cl	C	MS	367	0,00	332-23-1°	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre temporaire de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles et groupements de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans au maximum.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-5 : Contrat des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la décision ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-8-1 : Contrat à durée indéterminée qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières de recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de cabinet.

A : Autres

quer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

CDD et CDI sont des termes utilisés dans le code général de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-10 et 332-11 du CGFP.

D : Agent non titulaire recruté sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12, qui est un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

 REÇU EN PREFECTURE
 le 27/03/2024
 Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

		IV – ANNEXES
		ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ

	DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
Autres organismes de regroupement				
MATEC	COTISATION			1 765,50
AGURAM	COTISATION			200,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	IV C1.1
--	--------------------------

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-44 088,24	-44 088,24
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-108 000,00	-108 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote
Affectation au 1068 (C)	152 088,24	152 088,24
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	152 088,24	152 088,24

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	128 200,00	128 200,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 081 911,76	1 081 911,76
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 105 800,00	1 105 800,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	128 200,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	120 000,00	120 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	120 000,00	120 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	8 200,00	8 200,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	8 200,00	8 200,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	IV
	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 081 911,76	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	81 911,76	81 911,76
10222	FCTVA	32 911,76	32 911,76
10226	Taxe d'aménagement (3)	49 000,00	49 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	1 000 000,00	1 000 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28046	Attributions compensation investissement	90 787,00	90 787,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	223 000,00	223 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	686 213,00	686 213,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

		IV – ANNEXES							
		AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							
		Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources									
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources									
Taxe d'aménagement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement			0,00	0,00	0,00 %	0,00	50 000,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité			0,00	0,00	0,00 %	0,00	40 000,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources									
TFPB			0,00	0,00	27,59 %	0,00	1 425 000,00	0,00	
THNB			0,00	0,00	46,20 %	0,00	15 000,00	0,00	
CFE			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires			0,00	0,00	9,88 %	0,00	10 000,00	0,00	
AL			0,00	0,00			1 540 000,00	0,00	

les perçues par les collectivités d'Outre-mer.
Toutefois, il convient de rappeler que les collectivités peuvent décliner la collectivité à un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 15

Contre : 7

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Mairie de Saint-Julien-lès-Metz, le 25/03/2024

Délibéré par l'assemblée Vote(2), réunie en session Ordinaire

A Mairie, le 25/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Vote (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/03/2024, et de la publication le 25/03/2024

A Saint-Julien-lès-Metz, le 25/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-215706189-20240325-DCM2024_03_

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 22
 VOTES Pour 15
 Contre 7
 Abstentions

Date de convocation : 15 mars 2023

Présenté par le Maire à Saint-Julien-lès-Metz, le 25 mars 2024
 Franck OSSWALD

Délibéré par l'assemblée municipale, réunie en session ordinaire
 A Saint-Julien-lès-Metz le 25 mars 2024
 Les membres du conseil municipal,

Marie-Luce KOLATA-MERCIER	Jean-Louis GREGOIRE
Sandrine HAMM-NIZETTE	Yannick SCHNEIDER
Maria MARQUES	Michel FROTTIER
Catherine ALBERT	Damien CARL
Denis CELARIE	Philippe CHARPY
Robin CISNEROS	Roberto ERNESTI
Daniel JUNG	Eric LAHON
Françoise LOUIS-EVRARD	Claire MAZZOCCHI
Hubert PAYEN	Christophe PREVOST
Isabelle RAULET	Manon REYEN
Jacinthe JAGER-SCHILTZ	Olivier SCHMITT

NOTE RELATIVE A LA PRESENTATION
DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2024 POUR LA VILLE DE SAINT-JULIEN-LES-METZ

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales indique :

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

INTRODUCTION

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue un acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- D'activer les projets d'investissement prévus par l'équipe municipale ;
- De rechercher et mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- De l'autre, la section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Généralités : Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux et permet d'autofinancer une partie des investissements.

Les principales dépenses et recettes de la section :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, périscolaire...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- La fiscalité : Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti ;
- Les dotations versées par l'Etat ;
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2024 sont prévues comme suit :

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts
013	Atténuations de charges	90 000,00 €
70	Produits des services et du domaine	227 000,00 €
73	Impôts et taxes	2 147 000,00 €
74	Dotations et participations	187 000,00 €
75	Produits de gestion courante	10 770,80 €
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnelles	0,00 €
	Opérations d'ordre	90 787,00 €
002	Excédent antérieur	702 442,20 €
TOTAL		3 455 000,00 €

Les atténuations de charges concernent essentiellement les remboursements par les assurances des dépenses relatives aux agents en longue maladie.

Les produits des services et du domaine sont surtout représentés par le paiement par les familles du périscolaire, de la cantine et des centres aérés. Dans ce chapitre, la commune comptabilise également la part reversée par la Métropole dans le cadre de la convention du petit entretien de la voirie. Ce montant est de 23 376 € par an, montant nettement insuffisant pour faire face aux dépenses liées (entretien des pistes cyclables, des aires de stationnement, des espaces végétalisés, du mobilier urbain, de la propreté publique, de la viabilité hivernale...).

Afin de parvenir à assurer des ressources pérennes et d'aller vers un équilibre budgétaire conforté pour réaliser les objectifs fixés, les taux des taxes foncières ont été revus à la hausse en 2021. Cette année, il n'est prévu aucune augmentation.

La part la plus importante des impôts et taxes concerne à l'encaissement des impôts directs locaux. Les bases fiscales qui servent au calcul des impôts locaux, vont être revalorisées à hauteur de l'indice des prix à la consommation harmonisé, portant l'inflation sur un an glissant à + 3,9 % (selon les informations de l'INSEE). Cette hausse a été intégrée aux prévisions des recettes communales. Dans ce chapitre, les compensations diverses de la Métropole de Metz restent stables à environ 600 000 € depuis de nombreuses années. Les montants sont pour ainsi dire fixes, il n'y a pas de revalorisation.

Dans le chapitre des dotations et participations se trouvent, d'une part les dotations de l'Etat qui baissent tous les ans (De 209 198 € en 2016 à 114 616 € en 2022) et la participation de la CAF au périscolaire et aux centres aérés.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires et les charges du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer...

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024 sont prévues comme suit :

Chapitres	Libellés	Prévisions
011	Charges à caractère général	885 000,00 €
012	Charges de personnel	1 580 000,00 €
014	Atténuations de produits	15 000,00 €
65	Charges de gestion courante	165 000,00 €
66	Charges financières	25 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
68	Dotations aux provisions	3 000,00 €
Opérations d'ordre	Transfert entre sections	90 787,00 €
023	Virement à la section d'investissement	686 213,00 €
TOTAL		3 455 000,00 €

Les charges à caractère général vont continuer à faire l'objet d'un suivi attentif. Les procédures d'achat mises en place depuis 2021, fondées réglementairement, sont maintenues afin de réaliser des économies (mise en concurrence des prestataires, marchés publics...) et de respecter les règles qui gouvernent la comptabilité publique.

Elles feront, à nouveau, cette année, l'objet de toutes les attentions en matière de dépenses énergétiques. Le contrat de fourniture d'électricité, signé fin 2020, qui garantissait des tarifs stables est arrivé à échéance. La fourniture d'électricité a fait l'objet, par l'intermédiaire de MATEC, d'une procédure de marché public. Comme il fallait si attendre, les tarifs sont plus élevés. Le budget est estimé à 85 000 €.

Sur les dernières années, la moyenne des dépenses de fourniture de gaz est d'environ 60 000 € TTC par an. La commune s'est inscrite au nouveau marché passé par l'Eurométropole de Metz. Pour 2024, il faut inscrire un budget de 185 000 €. La baisse des températures dans les locaux, l'optimisation des temps d'occupation, la pose de thermostats et de robinets thermostatiques font baisser la consommation de la facture mais les dépenses restent très élevées.

Il est également prévu un budget conséquent pour l'entretien et la réparation des bâtiments publics. Sont d'ores et déjà prévus : la finition de la peinture dans la cage d'escalier de l'école ; l'amélioration des vestiaires du foot (en concertation avec l'association). Il reste de nombreux travaux à réaliser pour assurer le bon état des bâtiments. En fonction des devis et des finances disponibles pour ce poste, il conviendra de choisir pour déterminer les travaux à réaliser en priorité.

Les charges de personnel pèsent lourd dans les finances communales. Au 1^{er} janvier 2024, cinq points d'indice majoré sont accordés à tous les agents soit 24,61 € bruts d'augmentation mensuelle. Cette mesure, imposée par l'Etat et non compensée, aura un coût pour la ville d'environ 10 000 €. A cela s'ajoutera le versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, elle aussi estimée à 10 000 €.

De plus, il faut remplacer trois agents en « maladie de longue durée » ainsi que les agents souffrant de maladies chroniques. La moyenne d'âge des agents est élevée et il est aujourd'hui indispensable de penser à l'avenir de la collectivité et de prévoir la continuité du service public. Aussi, outre le recrutement d'un rédacteur territorial qui prendra le relai des fonctions à l'état-civil, au cimetière et aux élections, est prévue l'embauche d'un technicien qui assistera et suppléera le responsable de service dans ses charges et ses obligations.

Les charges de gestion courante sont prévues pour un budget similaire aux années précédentes.

Les charges financières sont prévues afin de rembourser les intérêts de la dette existante.

Les charges exceptionnelles et provisions sont prévues dans le cadre de besoins qui pourraient survenir.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

Pour l'exercice 2024, la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement d'un montant de 686 213 € **uniquement issu de l'épargne** de la commune (virement à la section d'investissement). Celui-ci correspond à l'épargne des années précédentes.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Généralités : Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère plus ou moins exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses :

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études mais surtout de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures à créer. Dans cette section, les dépenses sur le chapitre « emprunts et dettes » constituent le remboursement du capital de la dette. Les subventions d'équipement versées correspondent au versement à Metz Métropole des investissements à réaliser par cette entité pour des travaux de voirie sur le territoire de la commune.

Les dépenses de cette section sur lesquelles la municipalité est contrainte par les décisions extérieures ou antérieures :

- La participation aux investissements réalisés par Metz Métropole sur le territoire de la commune pour un montant de 90 787 € ;
- Le solde du remboursement de taxes d'aménagement sur un projet dont le permis de construire a été annulé pour un montant de 8 200 € ;
- Le remboursement du capital de la dette existante : 120 000 €.

Les restes à réaliser se montent à 156 000 € et concernent la reprise des concessions dans le cimetière : 8 442 € ; l'achat d'une nouvelle fontaine à eau pour la cantine : 2 353 € ; le solde des études pour les travaux de réhabilitation de la rue Georges Hermann : 20 950 € ; le solde des travaux d'optimisation du réseau d'éclairage public : 99 400 € ; la pose d'une nouvelle chaudière au stade de foot : 24 100 € ; et l'achat de mobilier pour l'école : 755 €.

Les crédits pour les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 seront ouverts selon les dispositions suivantes :

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts
10	Dotations, fonds divers et réserve - A rembourser	8 200,00 €
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	91 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	100 000,00 €
23	Immobilisations en cours	153 000,00 €
106	Hôtel de ville	15 000,00 €
107	Ecole Paul Langevin	51 924,76 €
141	Mise aux normes de l'éclairage public	255 000,00 €
129	Etude Pumptrack et aménagement rue du Trocadéro	15 000,00 €
142	Réhabilitation de la rue Georges Hermann	1 020 000,00 €
	Restes à réaliser	156 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00 €
	Opérations d'ordre	90 787,00 €
001	Solde d'exécution négatif reporté des années antérieures	44 088,24 €
TOTAL		2 122 000,00 €

Les dépenses d'investissement concerteront, pour une majeure partie, la fin de la mise aux normes et de l'optimisation des réseaux d'éclairage public et la première tranche de la réhabilitation de la rue Georges Hermann (uniquement l'enfouissement), les travaux de voirie auront lieu en 2025 en concertation avec les services de Metz Métropole.

La seconde partie sera consacrée à des études, acquisitions et travaux divers :

- Matériel et mobilier pour l'école ;
- Changement des portails à l'école ;
- Etude pour ombrage d'une partie de la cour de l'école maternelle ;
- Etude pour la mise en place d'un Pumptrack et la sécurisation de la rue du Trocadéro ;
- Des travaux dans les bâtiments communaux afin de diminuer les consommations énergétiques ;
- Acquisitions diverses et travaux pour la bonne marche de la commune (informatique, espaces verts, ateliers municipaux, voirie, bâtiments communaux...).

En recettes :

Deux types de recettes coexistent :

- Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),

- Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée - FCTVA...).

Le volume total des recettes d'investissement, de 2 122 000 €, est détaillé ci-dessous :

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts y compris « restes à réaliser »
13	Subvention d'investissement	140 000,00 €
	Restes à réaliser	48 000,00 €
10	Dotations dont FCTVA et taxes d'aménagement	81 911,76 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	152 088,24 €
16	Emprunt	700 000,00 €
024	Cessions immobilières	223 000,00 €
	Opérations d'ordre	90 787,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	686 213,00 €
TOTAL		2 122 000,00 €

La principale source de financement des dépenses d'investissement provient des excédents des années antérieures (excédent de fonctionnement capitalisé et virement de la section de fonctionnement).

Des subventions ont été accordées et notifiées par le Département de la Moselle et l'Etat dans le cadre du fonds vert pour le projet d'optimisation des réseaux d'éclairage public. Le solde à inscrire en 2024 se monte à 140 000 €.

L'emprunt est inscrit dans l'attente des subventions demandées à plusieurs titres pour l'opération de réhabilitation de la rue Georges Hermann et dénommée « Cour Urbaine en cœur de village ». Il sera réalisé pour un montant corrigé en fonction des subventions accordées.

III. LES ANNEES A VENIR :

Ces dernières années, les collectivités territoriales n'ont eu de cesse de voir leurs budgets impactés par la fluctuation des aides de l'Etat, les nouvelles mesures imposées et l'augmentation des énergies. Les gouvernements successifs ont associé les collectivités à la maîtrise de la dépense publique en réduisant considérablement les dotations. Les recettes sont limitées et mise à part la hausse des impôts locaux, il n'existe guère de marge de manœuvre.

Afin de planifier les projets à long terme, il convient de définir les stratégies à l'aide d'outils de pilotage financier et politique.

L'anticipation reste le maître mot pour modérer les effets des contraintes budgétaires imposées par le Gouvernement.

Aussi, un plan de financement pluriannuel permet de déterminer si les projets sont viables ou non. Cet outil permet également d'actualiser les prévisions en fonction des nouvelles mesures et des besoins de la collectivité.

Ce plan de financement pluriannuel existe pour la commune de Saint-Julien-lès-Metz. Il ne s'agit pas d'une redite du budget mais plutôt de prévisions réalistes effectuées au fil de l'eau en fonction des réalisations des années antérieures. En voici les grandes lignes pour les trois années à venir en K € :

	2024	2025	2026	2027
Résultat cumulé fonctionnement et investissement en début d'année	810	845	66	261
Recettes de fonctionnement	2 720	2 748	2 777	
Dépenses de fonctionnement	- 2 523	- 2 618	- 2 646	
Remboursement du capital de la dette	- 117	- 151	- 156	
<i>CAF - Capacité d'Autofinancement nette</i>	80	- 21	- 25	
Recettes d'investissement	1 221	608	536	
Dépenses d'investissement générales	- 266	- 266	- 266	
Solde optimisation de l'éclairage public	- 350			
Réhabilitation de la rue Georges Hermann	- 650	- 800		
Pumptrack, sécurité rue du Trocadéro		- 300	- 50	

On comprend, en regardant la CAF, que même en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, les recettes ne sont pas suffisantes pour les financer. Cette réalité indique que la commune a peu de marges de manœuvre pour entretenir et réhabiliter les structures existantes (bâtiments, réseaux...). Il faut sans cesse rechercher des pistes d'économies et des financements extérieurs afin d'une part d'absorber les hausses diverses et d'autre part d'éviter une hausse inconsidérée des impôts.

Les montants inscrits pour la réhabilitation de la rue Georges Hermann et l'opération « Pumptrack et sécurisation de la rue du Trocadéro » ne sont pas arrêtés. Il s'agit simplement de prévisions afin de savoir si ces opérations sont viables et financables.

IV. CONCLUSION :

Les objectifs pour l'année 2024 et les années à venir ont été annoncés lors de la campagne électorale. Les élus de la ville de Saint-Julien-lès-Metz ont pris des engagements qui reposent sur des objectifs précis et ciblés : construire le futur ; améliorer l'ensemble de la vie quotidienne des concitoyens ; être une ville où le lien social est une volonté forte et réelle.